



LE MINISTRE JEAN-LUC PÉPIN de Drummondville, était le conférencier invité au déjeuner de la Chambre de Commerce de Victoriaville. On le retrouve en compagnie, au

centre, de Gédéon Grenier, président de cette Chambre et de Yvon Jutras président de la Chambre de Commerce régionale du centre sud du Québec.

D'après le ministre Jean-Luc Pépin

Le choix du site de l'aéroport est rendu des plus difficiles

VICTORIAVILLE (C.T.) — Jean-Luc Pépin, député de Drummond à Ottawa et ministre dans le présent cabinet libéral a donné une conférence devant les membres de la Chambre de Commerce de Victoriaville. Comme il fallait s'y attendre il fut question d'aéroport. Le problème est d'une complexité inouïe de dire le ministre et c'est à y perdre son latin, son français et son anglais. Il faut tenir compte de deux sortes d'intérêts: les fédéraux et les provinciaux.

Pour le fédéral, il faut bien s'assurer que le site sera le plus efficace, le plus sûr pour servir le plus de gens possible et ce à meilleur prix. Le fédéral de continuer le ministre n'est pas contre la décentralisation. Par contre les intérêts provinciaux sont de tout autre. Ces intérêts sont essentiellement axés sur la décentralisation industrielle. Il faut aussi se garder de ne pas affaiblir la position de la ville de Montréal. De là, les précautions à prendre pour ne pas faire d'erreurs. Il serait dramatique si l'on construisait et

St-Jérôme et Farnham. Regardons ensemble les avantages que présentent ces différents endroits. Examinons aussi les inconvénients de façon à pouvoir se faire une meilleure idée de la chose.

Rigaud

Ce centre offre des avantages formidables. D'abord, il constitue en quelque sorte le prolongement de Dorval. Les routes existantes sont sous-utilisées et les dépenses à faire seraient certes les moins élevées pour le réseau routier y conduisant. De plus, la ligne de développement industrielle présentée sous un bon angle: l'aéroport serait construit dans la ligne industrielle Montréal-Toronto. Cependant, ce centre n'a pas besoin de l'aéroport pour se développer harmonieusement et rapidement.

Les aspects négatifs pour le choix de Rigaud sont les suivants: Il y a un conflit dans les couleurs aériens. Et de plus l'aéroport serait situé près de la province voisine, développant plus la partie de l'Ontario que la partie ouest du Québec.

Drummondville

Il est vrai que ce centre remplit les conditions de la décentralisation industrielle. Le millage de 50 milles entre la métropole et l'aéroport semble être un facteur défavorisant selon certains experts qui prétendent que le voyageur va faire la moue si on lui dit au départ de son chez lui que le centre de Montréal se trouve à une cinquantaine de milles du lieu de son but. On a présenté à Ottawa comme argu-

ment de valeur le lien entre Québec et Ottawa. Cet argument ne tient pas puisque Ottawa ne considère pas Québec comme une puissance industrielle valable.

Farnham

Ce centre est handicapé, car la zone de descente des avions serait en partie outre-frontières et dans le Québec. Le fait de dépendre d'un autre pays même en temps de paix n'est certes pas à encourager même si nos voisins sont des plus conciliants. Joliette pour sa part constitue un endroit très bien pensé. Il possède les routes et les terrains. De plus, il est à la porte des Laurentides et ouvre toutes grandes les perspectives pour un développement formidable.

Le ministre a ensuite envisagé un autre point de vue: celui du millage du site jusqu'à Montréal. Or Rigaud est situé à 27 milles, Drummondville à 39 milles, Farnham à 19 milles et Joliette à 23 milles. Si l'on considère le millage du site jusqu'à Dorval on a les chiffres suivants: Rigaud 17, Drummond 49, Farnham 26 et Joliette 23. Enfin on de doit de considérer le millage moyen par usager. Les chiffres sont dans ce domaine les suivants: Rigaud 24, Drummondville 45, Farnham 24 et Joliette 23.

Il semble donc difficile à la suite de l'exposé du ministre prévoir où sera finalement construit cet aéroport. Les conjectures vont bon train et l'on devrait au cours des prochaines semaines être finalement fixé sur la question.

que les gens de Montréal ne pourraient adéquatement s'en servir. Il serait aussi dangereux que les sociétés internationales choisissent un autre lieu pour s'expatrier vers Toronto. Il ne faut pas oublier non plus que la venue de cet aéroport occasionnera à la province des dépenses de l'ordre de plus de 350 millions de dollars.

Le problème demeure celui de conjuguer les deux intérêts de la façon la plus acceptable possible. Actuellement quatre sites font la manchette des journaux de la province

Les dommages s'élèvent à \$4,000

Deux personnes sont blessées dans un violent accident

VICTORIAVILLE (R.L.) — Un violent accident impliquant trois automobiles a fait deux blessés et des dommages matériels de plus de \$4,000 samedi matin vers 9h.15 à l'intersection des rues Laurier et St-Jean-Baptiste.

Les blessés sont M. Yvon Daunais du 7e rang à St-Cyrille et M. Gaston Ouellet qui voyageait en compagnie de M. Yvon Dubois du 95 St-François à Victoriaville.

M. Daunais circulait sur la rue St-Jean-Baptiste en direction de l'est, tandis que M. Dubois circulait sur Laurier en direction nord. Après l'impact, l'automobile de M. Dubois alla

frapper une petite auto Volkswagen propriété de M. Real Ouellet de Princeville. La petite automobile était stationnée dans la cour du restaurant Belvu.

Un des deux conducteurs a signalé aux policiers Boislard et Roy qui se sont rendus sur les lieux qu'il n'avait pas vu du tout la lumière de circulation qui se trouve à l'intersection des rues St-Jean-Baptiste et Laurier.

Les dommages sur la Dodge 1967 de M. Daunais sont de l'ordre de \$2,000 tout comme ceux de la Dodge 1967 de M. Yvon Dubois. La volks a été avariée pour \$100.00 environ.

Pour le Parti Québécois

Deux nouvelles sections

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le Parti Québécois-Arthabaska compte maintenant deux nouvelles sections, soit celle de Princeville et celle d'Arthabaska.

En effet, le vice-président du PQ-Arthabaska, M. Lionel Bellavance nous informait qu'une section avait été formée à Princeville, le 17 février dernier. M. Michel Leclair, agit comme coordonnateur, tandis que Mmes Thérèse Savoie et Danièle Morin l'assisteront respectivement

Le député Gardner demande de ne pas rêver en couleur

On se prépare à faire un monstre avec une école polyvalente

VICTORIAVILLE (C.T.) — Le jeune député Roch Gardner a prononcé un discours choc lors de l'inauguration de l'école "Le manège", dimanche après-midi. Profitant de l'ouverture de la semaine de l'éducation au Québec les autorités scolaires avaient mis à l'agenda le dévoilement de la maquette de la future

pourra se dispenser de cette bâtisse alors le député maintient son idée première de faire un centre sportif avec "Le manège".

Puis, s'arrêtant pour bien prononcer ses mots, le jeune député a continué dans ces termes: "On vient de dévoiler les plans de l'école polyvalente de Victoriaville. Ce sera un complexe de 3,500 élèves. D'après moi, j'ai prouvé à maintes et à maintes reprises, que je ne croyais pas qu'il était du bien de l'enfant d'évoluer dans une telle école." Ceci a eu pour effet de frapper les sourcils de plusieurs personnes présentes. Après avoir nommé des endroits dans la province où l'expérience de telles écoles n'avaient pas été formidables, causant plus de troubles sérieux que de bien, le député a annoncé que la ville de Sherbrooke avait consenti à bâtir deux écoles de 1,500 élèves plutôt que d'ériger une seule école de 3,500 places. Il a donc proposé cette solution pour Victoriaville.

"Ne valait-il pas mieux dans le contexte actuel ne penser à établir qu'une partie de ce vaste plan (complexe de 1,500) pour répondre aux besoins qui se font sentir ici même chez nous?"

Ne serait-il par plus sage d'adopter en face de la situation actuelle et réelle une position logique? Que nous servira cette école de 3,500 places dans quelques années si on doit fermer quelques écoles fautes d'étudiants? Des écoles deviendront

écoles polyvalentes de Victoriaville. Le député Gardner loin d'approuver ce projet tel que proposé a même dit qu'il serait préférable dans les circonstances actuelles, adopter une position plus réaliste et ne pas élever au sein de Victoriaville une école qui sera un monstre dans laquelle on dés-humanisera nos étudiants.

elles des éléphants blancs comme on en a créé dans différentes paroisses du comté avec cette politique de grandeur? Ces paroles de la bouche du député ont été de nature à causer chez l'assistance une forte surprise.

Puis, amenant sur le plancher cette question de locaux disponibles M. Gardner a mentionné que cinq écoles sises à proximité de Victoriaville abritaient huit classes non utilisées et qu'il en coûterait certes moins cher d'utiliser ces locaux. De plus le centre civique selon le député ne demanderait pas mieux que de se voir transformer en école. Faisant allusion à ce qu'il a constaté à l'extérieur, le représentant d'Arthabaska à Québec a dit qu'il avait vu des écoles pires que les nôtres, mais qu'on réussissait à les utiliser.

Dernièrement, les journaux locaux avaient rapporté que des soumissions étaient pour être demandées pour la construction de l'école polyvalente. Le député s'est dit surpris de lire une telle chose car selon lui les chances de voir débiter les travaux au cours de 69 de l'école polyvalente de Victoriaville sont très minimes à cause justement de la situation précaire des finances de la province. De plus le ministre ne serait plus favorable à la construction de complexes de 3,000 élèves et plus.

Relatant le fait que la déontologie jouait un rôle primordial dans l'élaboration de programmes à long terme le député a précisé que la situation, n'était

plus la même qu'il y a quatre ans. Et cette diminution ira en augmentant ce qui aura un effet au secondaire dans un avenir très rapproché.

"Que l'on cesse de rêver en couleurs. Révons en noir et blanc. Soyons réalistes dans la force du mot. Je crois que nous n'avons pas besoin actuellement d'une école de 3,500 places. Ce serait investir de façon non sage que d'ériger un complexe étudiant de "X" millions si l'on peut tout aussi bien se débrouiller avec ce que l'on a et donner une éducation d'aussi bonne qualité puisque la bâtisse ne fait pas la valeur des maîtres ni les résultats des élèves. "Puis il continua: "Il ne faudrait pas oublier que si jamais on se décide à bâtir une école polyvalente de 3,500 places, on se prépare à en faire un monstre et je ne désirerais pas en être le parrain".

Comme conclusion le jeune membre de l'Assemblée nationale a précisé que l'avenir nous rendra réponse à toutes ces questions fort épineuses. D'ici là, il faut avoir confiance et vivre d'optimisme se basant sur l'expérience des adultes et sur la fougue de notre jeunesse.

La réalité est parfois dure mais elle s'accepte si on la prend comme des hommes responsables et intelligents. Enfin le député a dit qu'il croyait en son devoir de dire ces choses pour permettre à tous une réflexion plus objective et ce en vue du bien de notre jeunesse et de son avenir.



UN VIOLENT ACCIDENT a fait deux blessés, samedi matin, à Victoriaville. L'accident est survenu à l'intersection des rues Laurier et St-Jean-Baptiste où se trouve des lumières de circulation. Selon la version qu'il a donnée aux policiers, un des chauffeurs n'aurait pas vu du tout la lumière. Les deux automobiles sont de marque Dodge 1967, et les dommages

(Photo LeRo)

estimés sur chaque d'elles s'élèvent à \$2,000. Pour poursuivre la coïncidence, ajoutons que les deux conducteurs portaient le même prénom, soit Yvon. Sur la photo du haut nous apercevons l'automobile propriété et conduite par M. Yvon Daunais et sur la photo du bas, le véhicule conduit par M. Yvon Dubois.

On veut investir à Trois-Rivières-Ouest

Cinq financiers allemands à l'hôtel de ville: des millions à investir chez nous

Par Jean-Paul ARSENAULT
TROIS-RIVIERES-OUEST — La France, l'Angleterre et

maintenant l'Allemagne visent de notre côté pour investir d'importants capitaux. C'est donc que notre région regorge de possibilités économiques certaines, car les financiers de ces trois pays n'ont pas la réputation d'avancer à l'aveuglette... au contraire.

Il s'agit cette fois de capitaux allemands, que des magnats de la haute finance de ce pays, semblaient vouloir faire fructifier dans la ville de Trois-Rivières-Ouest. Il y a même eu trois visites à l'hôtel de ville de cette municipalité, de la part de cinq de ces financiers, qui procédaient à une étude économique de la région: emplacement d'un deuxième pont sur la rivière St-Maurice, prolongement de la rue Bellefeuille, construction de la route tranquébécoise etc... Bref, une étude complète du système routier prévu pour la région.

Ces investisseurs allemands, les mêmes qui ont placé quarante millions de dollars dans le complexe de l'Hydro-Québec, ont fait part à leurs hôtes,

qu'effectivement, ils désiraient investir d'importantes sommes chez nous. Des millions à-on spécifiés!

Le centre d'Achats?

Comme nous l'avons mentionné, les visiteurs d'Allemagne se sont rendus par trois fois à l'hôtel de ville de Trois-Rivières-Ouest. A une de ces visites, deux des trois propriétaires du Centre d'Achats du boulevard Royal accompagnaient la délégation. Il n'en fallait pas plus pour qu'une rumeur de possible transaction prenne l'air. Il n'en est rien cependant.

Cette transaction qui se chiffrait certainement à environ trois millions de dollars n'aura définitivement pas lieu. C'est le gérant du Centre d'Achats lui-même, M. Irénée Rochefort, qui nous l'a affirmé: "Les propriétaires actuels demeureront les propriétaires de demain", nous a confirmé M. Rochefort.

Il est toutefois vrai, que les investisseurs allemands avaient l'intention bien ferme, de placer d'importantes sommes sur la deuxième hypothèque du Centre commercial de Trois-Rivières-Ouest. Mais il n'en est pas question: les actuels propriétaires préfèrent accepter des capitaux canadiens ou américains plutôt qu'européens. Pour le Centre d'Achats donc, tout semble réglé pour cette question d'investissements étrangers.

Pour les autres secteurs de cette municipalité, c'est moins sûr. Il se peut fort bien que d'autres visites soient effectuées par les représentants de la finance allemande. Ceux-ci ont d'ailleurs laissé clairement entendre qu'ils désiraient être mis au courant des projets prévus pour Trois-Rivières-Ouest et les environs. Quand on sait que ces messieurs "parlent" à coups de millions, il est à souhaiter qu'ils reviennent à la charge dans d'autres domaines.

Robert Gignac plaide coupable

Six recels en 1968: les sentences reportées au 10 mars par le juge

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Les six sentences que devaient recevoir Robert Gignac vendredi matin, ont toutes été reportées au 10 mars par le juge Maurice Langlois. Ces sentences sont toutes relatives à des accusations de recel, pour lesquelles Gignac a plaidé coupable il y a deux semaines.

Les six délits ont été commis au cours de l'été 1968. A cette période, l'accusé demeurait et

était le propriétaire du domaine "Du Repos" à la Pointe-du-Lac. Les recels reprochés et avoués sont les suivants: une automobile Cadillac d'une valeur de \$5,000.00; des vêtements divers pour \$7,000.00; deux appareils téléviseurs valant respectivement \$125.00 et \$189.00; un autre stock de vêtements évalués à \$1,900.00 et finalement une importante quantité de manteaux et robes de cuir pour \$1,500.00.

"Environ 65 pour cent de cette marchandise a été retrouvée", a représenté le procureur de Gignac, Me Pierre Morneau de Montréal. C'était la dernière représentation de l'avocat de la défense avant le prononcé des sentences.

En quelque sorte, Me Morneau a fait revivre le passé du prévenu originaire de la métropole. Il a par exemple été question de trente-six mois d'internement purgés par Gignac, en rapport avec des causes de meurtre et de parjure, il y a quelques années. De sa détention actuelle qui dure depuis six mois, relativement aux présentes causes, et finalement du fait que les dossiers actuels ne mentionnaient aucune violence ou port d'arme pour les six délits reprochés: "Le cas de mon client a ceci de particulier, qu'en plus de faire face à la justice, il doit aussi faire face à l'opinion publique qui s'attend à une sentence plus qu'expliquée à cause "d'une certaine presse".

La poursuite, par l'entremise de Me Roland Paquin, a préféré

ne pas ajouter à la représentation précédente, si ce n'est des antécédents du prévenu (recel en 1963 à Montréal). L'avocat de la couronne a adressé au juge Langlois: "Votre seigneurie est plus que quiconque, au cou-

rant de toute la preuve présentée aux enquêtes préliminaires. Nous vous laissons respectueusement le soin d'apprécier les faits". Ce qui sera fait d'une façon définitive le 10 mars prochain.

Recherche de la vérité

L'homme doit se libérer de tout préjugé et de ce qui provient de sa propre imagination, afin de pouvoir rechercher la Vérité sans aucune entrave. La Vérité est la même dans toutes les religions, et par elle, l'unité du monde peut être réalisée.

visée, et les différences qui paraissent exister parmi les nations proviennent seulement de leur attachement aux préjugés. Si seulement les hommes cherchaient la Vérité, ils se trouveraient unis.

Pour plus amples renseignements, écrivez à: Baha'i: Option Humanité, Suite 9, 1548 Avenue des Pins, O., Montréal, Québec.

PRIX REGULIERS	
1 habit	\$ 1 25
1 robe (unie)	\$ 1 25
EN SPECIAL \$ 1 00	
4 chemises	



Nous allons chercher et livrons rapidement.

AUX CITOYENS DE LA MAURICIE

Vous désirez un "RESEAU ROUTIER MODERNE" pour la région...

APPUYEZ votre
CONSEIL ECONOMIQUE REGIONAL:

NOM _____

ADRESSE _____

ENDROIT _____

RETOURNER AU: CONSEIL ECONOMIQUE REGIONAL DE LA MAURICIE, 190, BONAVENTURE, TROIS-RIVIERES.

Le Conseil du Travail Que la taxe de vente soit diminuée

TROIS-RIVIERES (M.A.) — Le Conseil du Travail de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et District a demandé aux autorités provinciales que la taxe de vente qui s'élève actuellement à 8 pour cent ne soit pas augmentée de nouveau et même qu'elle soit diminuée.

C'est ce qui ressort d'une lettre adressée aux autorités gouvernementales à la suite d'une assemblée de l'organisme. Le Conseil du Travail de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et District groupe quelque 13,000 membres affiliés.

La lettre précise que la taxe de vente, fixée actuellement à 8 pour cent est déjà excessivement élevée et qu'une majoration portant la taxe à 10 pour cent serait fort nuisible au commerce en général.

C'est pourquoi précise le Conseil du Travail, nous suggérons une diminution de la taxe plutôt qu'une augmentation et nous croyons que ce ne serait guère travailler dans l'intérêt de la province que de la majorer de nouveau puisque la plupart des autres provinces perçoivent une taxe de vente qui ne dépasse pas 4%, ce que nous jugeons tout à fait raisonnable, ajoute-t-il.

Coût: \$6,875.00

La bibliothèque fera l'objet d'une étude

TROIS-RIVIERES (J.E.) — La ville dépensera la somme de \$6,875 pour une étude sur la bibliothèque, le personnel, ainsi que sur le travail des fonctionnaires, leurs salaires, etc. Cette décision a été prise alors que nos édiles siégeaient en commission permanente. Le travail a été confié à la société CON-SAD.

A l'hôtel de ville, cette société fera l'évaluation des postes, évaluera les employés en fonction du système existant, fera un rajustement de l'échelle des salaires, revisera la description des emplois. De plus, elle fera un relevé des salaires payés pour une quinzaine de postes.

Le directeur du personnel, M. Lionel Bellefeuille, participera aux principales étapes de cette étude qui durera environ huit semaines. Le coût de cette étude ne dépassera pas \$4,350, auquel il faut ajouter \$375 pour frais de déplacements et séjour.

Quant à l'étude sur la bibliothèque, elle comprendra l'élaboration de la structure d'organisation. On fera une analyse de façon détaillée de la situation actuelle. La firme demande au conseil d'assurer l'acceptation des recommandations qu'elle fera.

On définira les différentes fonctions et les responsabilités de chaque personne.

L'étude durera environ six semaines et les horaires professionnels se chiffrent au maximum à \$1,950. On demande \$200 de plus pour séjour et voyages.

ANNONCE UN DENTIER qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, riez ou éternuez, ne restez pas ainsi. PASTERTELLI, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. PASTERTELLI à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Les Témoins de Jéhovah veulent acheter deux lots

TROIS-RIVIERES (J.E.) — Les Témoins de Jéhovah de Trois-Rivières ont fait une demande au conseil de ville pour obtenir deux lots dans le secteur St-Jean Baptiste de la Salle, pour la construction d'un local pour le culte.

L'urbaniste de la ville, M. André Lanouville et le directeur du contentieux, Me Jean Méthot, ont été chargés de préparer des rapports à ce sujet.

Il semble bien que la construction d'un local pour le culte à cet endroit ne soit pas conforme aux règlements municipaux. Un membre du conseil a déclaré que c'est zoned résidentiel à l'endroit où l'on désire construire le local.

De plus, il se présenterait des problèmes de stationnement quand il y aura réunion groupant de 40 à 50 personnes. On a mentionné que si les Témoins de Jéhovah avaient besoin de stationnement, il faudrait qu'ils achètent du terrain pour le faire.

Le gérant municipal, M. Roger Lord, a souligné que la ville a de bonnes relations avec les Témoins de Jéhovah.



ECOLE COMMERCIALE MARTEL Inc.

(ÉCOLE COMMERCIALE DU CAP INC.)
155, Latreille Cap-de-la-Madeleine Tél.: 374-3886

La seule école commerciale indépendante de la région reconnue par le Ministère de l'Éducation.

• C'est le temps de vous inscrire pour l'année scolaire 69-70

Nos résultats des quatre (4) dernières années aux examens officiels du Ministère de l'Éducation et de la Régionale des Vieilles-Forges.

MOYENNE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE	
Juin 65	80%
Juin 66	82%
Juin 67	87%
Juin 68	84%

LE PRIX DES COURS: C'EST GRATUIT en 9e, 10e, 11e, 12e

INSCRIPTIONS: A partir du 3 mars et tant qu'il y aura de la place. Hâtez-vous, si vous ne voulez pas être déçus.

HEURES DE BUREAU: 2 à 4 P.M. — 7 à 8 P.M.



DENIS PINET
Draperies - Tapis Rideaux
Toiles de fenêtres
Papier tenture (6,000 patrons)
Rembourrage de meubles.
Service à domicile si désiré.



Décoration d'intérieur.
490, Bonaventure
Tél.: 374-7828
Stationnement à l'arrière
473, Niverville.

MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ LE ROI DES BAS PRIX EN MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

NOUS SOMMES IMBATTABLES DANS LES PRIX DANS LE CHOIX DANS LA QUALITÉ

• MOBILIERS SALON, CUISINE CHAMBRE DANS LES STYLES QUE VOUS DESIREZ

• T.V. noir et blanc et couleurs

• STÉRÉOS de marques connues

Aucun Comptant 36 mois pour payer 1er paiement en avril.

Nous offrons aux FUTURS MARIÉS des prix spéciaux sur un ameublement complet.

Le coût minime de notre administration nous permet de vous offrir plus pour votre argent.

RODOLPHE LORANGER propriétaire

PAUL-ÉMILE LORANGER gérant.

LORANGER ELECTRIQUE Inc.

93-97, FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE TÉL.: 375-8951-52



LE NOUVELLISTE

Joliette, lundi le 3 mars 1969

Le luxe au prix de gros
BIJOUTERIE
Jean-B. Roy enr.
 Diamants-Montres-Cadeaux
 116, St-Paul Joliette
 Pour rendez-vous le soir signalez: 756-0233

On découvre son cadavre calciné dans les débris fumants

M. Gaétan Roy périt avec ses chevaux dans l'incendie mystérieux de ses écuries

par J.-Robert LEBEUF

ST-JACQUES-DE-MONT-CALM — Un éleveur de chevaux de St-Jacques-de-Montcalm, est mort brûlé vif avec ses bêtes dans l'incendie mystérieux qui a rasé au sol deux de ses écuries, dans le rang de la Continuation, aux petites heures samedi matin.

La cadavre calciné, méconnaissable, de M. Gaétan Roy, père de famille de 4 enfants, domicilié à 138 Grand Rang, St-Jacques-de-Montcalm, a été trouvé parmi ceux des 14 chevaux qui ont péri dans les flammes.

Le corps de M. Roy était tout près de la porte de la plus grande des écuries dont il ne restait que des cendres fumantes et des bouts de poutres calcinées.

Les restes de M. Gaétan Roy, un homme assez grand, mesurant 5 pieds et 8 pouces, n'avaient que trois pieds et trois pouces de longueur. A deux pas de lui, reposaient aussi dans le foin à demi brûlé et les cendres les cadavres de deux chevaux.

Ce n'est que durant la matinée de samedi qu'on a découvert qu'un homme était mort dans cet incendie.

On a d'abord remarqué que la voiture de M. Gaétan Roy, qui élevait des chevaux pour fournir en urine les laboratoires de fabrication de pénicilline, était en stationnement proche de l'une des écuries. On a fouillé dans les débris et c'est alors que l'on a réalisé que

l'éleveur avait perdu la vie dans le sinistre.

Même le gardien des écuries de M. Gaétan Roy, M. Vincent Liard, qui habite la maison située à proximité de ces écuries ne s'était pas aperçu que son employeur était à l'intérieur de l'un des deux bâtiments incendiés.

M. Liard fut réveillé vers 2h30 a.m., samedi, par des gens qui frappaient à coups redoublés à la porte. Lorsqu'il sortit à l'extérieur, l'incendie faisait rage et il était impossible de le contrôler, si ce n'est de protéger les bâtiments voisins, deux autres écuries abritant aussi des chevaux.

A un certain moment, les flammes menacèrent la maison qu'habite le gardien des écuries. M. Vincent Liard avec sa famille. Des mesures d'urgence empêchèrent les flammes de se communiquer à la maison.

Des pompiers volontaires et des dizaines de personnes attirées sur les lieux par le feu que l'on apercevait à bonne distance ont lutté toute la nuit pour éteindre les flammes et pour tenter de sauver la vie des chevaux qu'abritaient les deux bâtiments. Ce fut presque peine perdue car seulement sept des vingt chevaux eurent la vie sauve, les 12 chevaux de la grande écurie ayant

tous péri, tandis qu'on sauvait la vie de sept des huit chevaux de la petite écurie.

On ne connaissait pas encore hier, la cause de cet incendie aussi violent que mystérieux qui a mis fin à la vie d'un jeune homme d'affaires et à son entreprise prospère et utile à la société puisque M. Gaétan Roy fournissait l'urine des chevaux aux laboratoires d'une compagnie qui fabrique le précieux médicament qu'est la pénicilline.

L'élevage de chevaux de M. Roy comprenait quatre écuries abritant, au total, 50 chevaux. Ces chevaux étaient élevés seulement pour leur urine.

On ne pouvait estimer, en dollars, hier, avec certitude, les dégâts de l'incendie. On peut dire qu'ils sont de plusieurs dizaines de milliers de dollars puisque parmi les chevaux qui ont péri, il y avait deux superbes étalons, l'un de race belge et l'autre de race anglaise Black-Horse, valant chacun environ 1,500.

Les autres bêtes étaient des juments qui valaient entre \$150 et \$800 chacune.

Tard, hier après-midi, les débris des deux écuries incendiées fumaient encore et les agents Yvon Lefebvre et Louis Béland, du détachement de Rawdon de la Sûreté du Québec, gardaient les lieux.

La police n'écarte pas l'hypothèse d'un meurtre

ST-JACQUES DE MONT-CALM (J.R.L.) — "Pour la police toutes les hypothèses sont bonnes, même celle de meurtre, et nous les prenons toutes en considération du moment qu'il y a de la logique".

C'est ce qu'affirmait un policier de la Sûreté provinciale samedi, alors qu'il inspectait et surveillait les débris des deux bâtiments incendiés des écuries de l'éleveur de chevaux Gaétan Roy qui a péri dans le sinistre.

C'est d'ailleurs la principale raison de la présence des limiers de l'escouade des homicides de Montréal.

Cette hypothèse ne manque pas de logique car il est possible que M. Gaétan Roy ait été assassiné et que le meurtrier ait mis le feu aux bâtiments afin de masquer son crime.

D'ailleurs, les deux bâtiments incendiés étaient situés à bonne distance l'un de l'autre. Est-il possible que

les flammes se soient communiquées de l'un à l'autre des deux bâtiments? Oui, cela est possible, mais on ne peut pas dire que c'est probable.

Et, si M. Gaétan Roy s'est suicidé et si les flammes ne se sont pas communiquées de l'un à l'autre des deux bâtiments incendiés, comment le feu peut-il avoir rasé les deux écuries?

Ce sont les questions que se posent les limiers de l'escouade des homicides.

Il est probable que l'examen des restes calcinés du corps de M. Roy, au laboratoire médico-légal de la Sûreté provinciale, à Montréal, au cours des prochains jours, aidera considérablement les policiers dans leur travail.

En effet, les spécialistes examineront le cadavre pour voir s'il n'y aurait pas des traces de projectile, même si les restes sont très difficiles à examiner.

Le gardien de l'écurie ignorait la tragédie

ST-JACQUES DE MONT-CALM (J.R.L.) — M. Vincent Liard le fidèle employé de M. Gaétan Roy, l'éleveur de chevaux brûlé vif dans l'incendie de ses écuries, dans la nuit de vendredi à samedi, était cons-



M. Vincent Liard

terné par la mort de son patron et il ne s'expliquait pas comment ce drame a pu survenir.

Selon lui, ce drame est encore plus consternant et étonnant, du fait que M. Roy n'avait pas l'habitude de dormir dans ses écuries.

vers 11h30 ou minuit, pour voir si les chevaux étaient bien soignés et bien attachés, mais il ne couchait jamais là", a dit M. Vincent Liard.

M. Liard qui travaillait comme gardien des écuries de M. Roy depuis trois ans, a dit avoir vu son patron pour la dernière fois vendredi matin, vers 8 heures, alors qu'il était venu lui aider à soigner les chevaux dans les quatre bâtiments formant les écuries de l'éleveur.

"Je travaille pour lui depuis trois ans et je n'ai jamais eu connaissance qu'il ait couché dans les écuries. Je ne l'ai jamais vu prendre de la boisson durant son travail" a-t-il dit.

M. Liard ne savait même pas que son employeur se trouvait dans l'un des bâtiments incendiés, lorsqu'il s'est levé dans la nuit du sinistre, pour aider les volontaires qui essayaient d'éteindre les flammes.

"Je ne pouvais pas voir son automobile, car elle se trouvait derrière le bâtiment. C'est pourquoi je ne savais pas qu'il se trouvait là. J'ai été bien surpris d'apprendre qu'il était mort", a raconté le fidèle gardien de la propriété de l'éleveur de chevaux mort tragiquement.



LES AGENTS YVON LEFEBVRE, à gauche et Louis Béland, à droite, du détachement de Rawdon de la Sûreté du Québec gardaient les lieux de l'incendie en attendant l'arrivée des limiers de l'escouade des homicides de Montréal. Les cendres et débris calcinés, autour d'eux, sont tout ce qui reste de la grande écurie abritant treize chevaux.

Le mystère plane sur les causes de cet incendie

ST-JACQUES DE MONT-CALM (J.R.L.) — Le mystère plane sur les causes de l'incendie qui a détruit, dans la nuit de vendredi à samedi, deux des quatre bâtiments de l'écurie de chevaux de M. Gaétan Roy, et sur les causes de la mort de cet éleveur dont les restes calcinés étaient retrouvés avec ceux de 13 chevaux dans les ruines fumantes, samedi matin.

Un enquêteur de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale de Montréal, le caporal Jean-Paul Dallaire, des enquêteurs du service des incendies criminels et des spécialistes du service de l'identité judiciaire sont venus sur les lieux samedi afin de déterminer les circonstances et les causes de cet incendie.

Les circonstances du sinistre semblaient si étrange qu'on supposait qu'une main criminelle pouvait avoir mis le feu aux bâtiments, ou que l'éleveur de chevaux, M. Gaétan Roy, s'était suicidé en mettant le feu à ses écuries, souffrant d'une dépression nerveuse. Mais, rien ne prouvait l'une ou l'autre de ces suppositions.

Les proches de M. Gaétan Roy émettaient une autre hypothèse: selon eux, l'éleveur aurait mis le feu par mégarde en fumant, aurait tenté de sauver des chevaux de grande valeur, mais aurait péri dans les flammes.

Le frère de M. Gaétan Roy, M. Léon Roy, un homme d'affaires respectable très avantageusement connu à Joliette, a dit, samedi, qu'il arrivait à son frère de fumer en travaillant dans ses écuries, même si cela était très dangereux et qu'il se sentait fort bien qu'il ait mis le feu par mégarde.

Quelles que soient les hypothèses émises, quelles que soient les rumeurs, les enquêteurs de l'escouade des homicides et du service des incendies criminels se doivent de faire enquête afin de déterminer les circonstances du sinistre.

Les restes de M. Roy ont été transportés au laboratoire médico-légal de la Sûreté du Québec, à Montréal, hier. On fera des

expertises au cours des prochains jours afin de déterminer les causes réelles de la mort de cet éleveur de chevaux.



M. VINCENT LIARD, gardien des écuries de M. Gaétan Roy, a réussi à s'approcher avec difficulté des trois chevaux qui ont tenté de se précipiter dans les flammes durant l'incendie et qu'il a fallu repousser avec des boyaux d'arrosage. Ils étaient encore affolés et ils erraient dans le champ de neige.

Le spectacle de chevaux hennissant à la mort était ahurissant et terrifiant

par Robert LEBEUF

ST-JACQUES DE MONT-CALM — L'incendie des écuries de l'éleveur de chevaux Gaétan Roy était un spectacle ahurissant et terrible pour les pompiers volontaires et les gens qui ont tenté d'éteindre les flammes dévorant les bâtiments et les bêtes attachées à l'intérieur et qui tentaient désespérément de se libérer.

"Les chevaux hennissaient, criaient de douleur, ruaisent et se débattaient pour se détacher", devait raconter le gardien des écuries, M. Vincent Liard, qui habite dans la maison

voisine des quatre bâtiments des écuries.

Les pompiers volontaires dirigeaient les boyaux d'arrosage vers les bêtes lorsque les flammes montaient vers elles. Mais, le feu avait presque toujours le dessus, puisque des 29 chevaux qu'abritaient les deux bâtiments, seulement sept devaient avoir la vie sauve.

"Je voyais les chevaux qui sautaient, se tordaient, tombaient, se relevaient, tandis que le feu prenait sur eux. Les gars les arrosaient, mais ne réussissaient pas à les protéger complètement" devait dire un autre témoin.

Lorsque tout fut fini, lorsqu'on put approcher des débris calcinés, il n'y avait que sept chevaux de vivants. Les pauvres bêtes étaient affolées qu'elles se débattaient encore, les yeux exorbités.

On avait de la difficulté à s'en approcher.

Les cadavres des chevaux qui avaient péri étaient si calcinés qu'on en distinguait que des parties. Même qu'il fallait bien les examiner pour reconnaître les restes de corps de chevaux brûlés.

Mais, il y avait quelque chose d'encore plus triste et d'encore plus touchant le spectacle de

trois chevaux errant dans le champ de neige, à peu de distance de la plus grande des écuries incendiées. Ces trois chevaux qui ne pénétraient dans la grande écurie que durant la nuit, car ils avaient été habitués à vivre à l'extérieur, l'hiver, semblaient conscients de la tragédie. Ils étaient immobiles, l'un à côté de l'autre, la tête basse.

On a raconté que tout le temps que dura l'incendie, ces trois chevaux tentèrent de se précipiter dans les flammes et qu'il avait fallu les repousser à chaque fois avec les jets des boyaux d'arrosage.



LA PETITE ECURIE dans laquelle on a sauvé sept des huit chevaux qu'elle abritait en les arrosant constamment.

Les loisirs à Joliette

ARENA
 10.00h. a.m. — Commission scolaire régionale
 12.00h. a.m. — Ecole des Métiers
 1.00h. p.m. — Commission scolaire Régionale
 5.00h. p.m. — St-Jean-Baptiste vs Christ-Roi Moustique, semi-finale 4 de 7. St-Jean-Baptiste mène 3 à 2.
 6.00h. p.m. — St-Jean-Baptiste vs Cathédrale Pee Wee, série semi-finale "B" 3 de 5. 1ère partie.
 7.00h. p.m. — Ballon sur glace. Éliminatoires des ligues Commerciales Dow et Régionale Lanauzière.

Centre de Loisirs
 7.00h. p.m. — Cours de natation, Gilles Joly
 7.00h. p.m. — Gymnastique pour dames, Mme Henri.
 7h.30 — Cour de danse, Gisèle et Yves
 7h.30 p.m. — Gymnastique sur appareils
 8.00h. p.m. — Bain public
 8.00 h. p.m. — Pratique de ballon-panier
 9h.30 p.m. — Cour de natation, Gilles Joly

Centre Bosco
 1h. à 10.00h p.m. — Le centre sera ouvert si la température le permet pour le patinage extérieur, les descentes de traînes sauvages, de ski, et les amateurs d'auto-neiges, entrée gratuite.

Qu'on épure Radio-Canada!

JOLIETTE (J.R.L.) — M. Roch Lasalle, député de Joliette, a dit, samedi, qu'il était très heureux de ce que le gouvernement ait formé un comité pour faire la révision de l'administration de la Société Radio-Canada et de l'Office national du film.

"Il est nécessaire de faire la révision d'organismes aussi importants que la Société Radio-Canada, à certaines périodes pour l'épuration des vices qui s'y forment", a-t-il dit.

M. Roch Lasalle a dit avoir eu vent de la pratique de l'homosexualité dans cette entreprise d'état ainsi que de l'existence d'autres vices.

Ces autres vices seraient des dépenses exagérées faites par des employés. Il y aurait aussi le favoritisme de l'embauche pour les homosexuels et les filles légères.

Soupçonné de vol

SHAWINIGAN (D.B.) — Les détectives de la Sûreté municipale ont arrêté un individu de 24 ans en rapport avec un vol par effraction perpétré au mois de janvier.

Le suspect comparaitra prochainement en Cour des Sessions pour y être accusé du vol d'un revolver à plombs d'une valeur de \$40, propriété de O'Bargain, situé sur l'avenue de la Station.

Le vol avait été commis le 19 janvier dernier alors qu'un amortisseur de choc avait été lancé à travers la vitrine de l'établissement. Le suspect a été détenu dans les cellules de la Sûreté en attendant qu'une décision soit prise pour l'admettre ou non à cautionnement.

Le jeune homme en question avait déjà été condamné à trois ans de pénitencier pour vol et ce n'est que récemment qu'il avait été libéré.



LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE de Grand'Mère a tenu sa soirée des Nations annuelle samedi soir à la salle de l'école Lionel-Groulx. Dans l'ordre, MM. Karim Racha, Egyptien, Antonio De Vito, Italien, Gabriel Mendez, Espagnol, Louis Lamy l'organisateur de la soirée, Gabriel Mitchel, Dominicain (Antilles).

A la soirée des Nations

Les néo-canadiens sont accueillis par la SSJB

SHAWINIGAN (R.G.) — "La Société Saint-Jean Baptiste de Grand'Mère organise cette soirée des Nations à tous les ans dans le but de permettre aux néo-canadiens de notre ville de mieux connaître et de fraterniser avec les autres membres de la communauté".

C'est ce qu'a déclaré M. Henri-Jean Lord, président de la SSJB de Grand'Mère, en accueillant un groupe de néo-canadiens qu'on a l'habitude de rencontrer une fois l'an à l'occasion de la Soirée des Nations. Cette veillée dansante, organisée par M. Louis Lamy, a attiré un nombre considérable de per-

sonnes puisque la salle de l'école Lionel-Groulx était comble.

Plusieurs nationalités étaient représentées à cette soirée récréative, parmi lesquelles on remarquait la présence de gens d'origine italienne, égyptienne, espagnole et dominicaine. Cette rencontre a pu être enrichissante pour tout le monde puisque les personnes présentes ont pu interroger les invités étrangers sur leurs raisons de départ de leurs pays respectifs ou sur la qualité de l'accueil qu'on leur a réservé au Québec. Tous se sont dits enchantés d'être au Québec et comptent bien y demeurer pour le reste de leurs jours.

Un véhicule frappe un poteau et cause une panne électrique

SHAWINIGAN (R.G.) — Tout le bas de la ville a été privé d'électricité pour une période de trente minutes, dans la nuit de vendredi à samedi. Cette panne a été causée par le bris d'un poteau supportant des fils électriques.

C'est le véhicule conduit par M. Charles-Henri Thibeault de la 18e avenue qui a sectionné un

poteau en face de la Shawinigan Chemicals, après avoir dérapé. Selon le rapport des policiers, l'automobiliste aurait perdu le contrôle de son véhicule sur la chaussée glissante et aurait été percuté contre le poteau, ce qui occasionna la panne de courant du bas de la ville. Le conducteur n'a pas été blessé et les dommages à son véhicule ont été évalués à quelque \$200.

HOTEL DE LA SALLE
EN VEDETTE CETTE SEMAINE

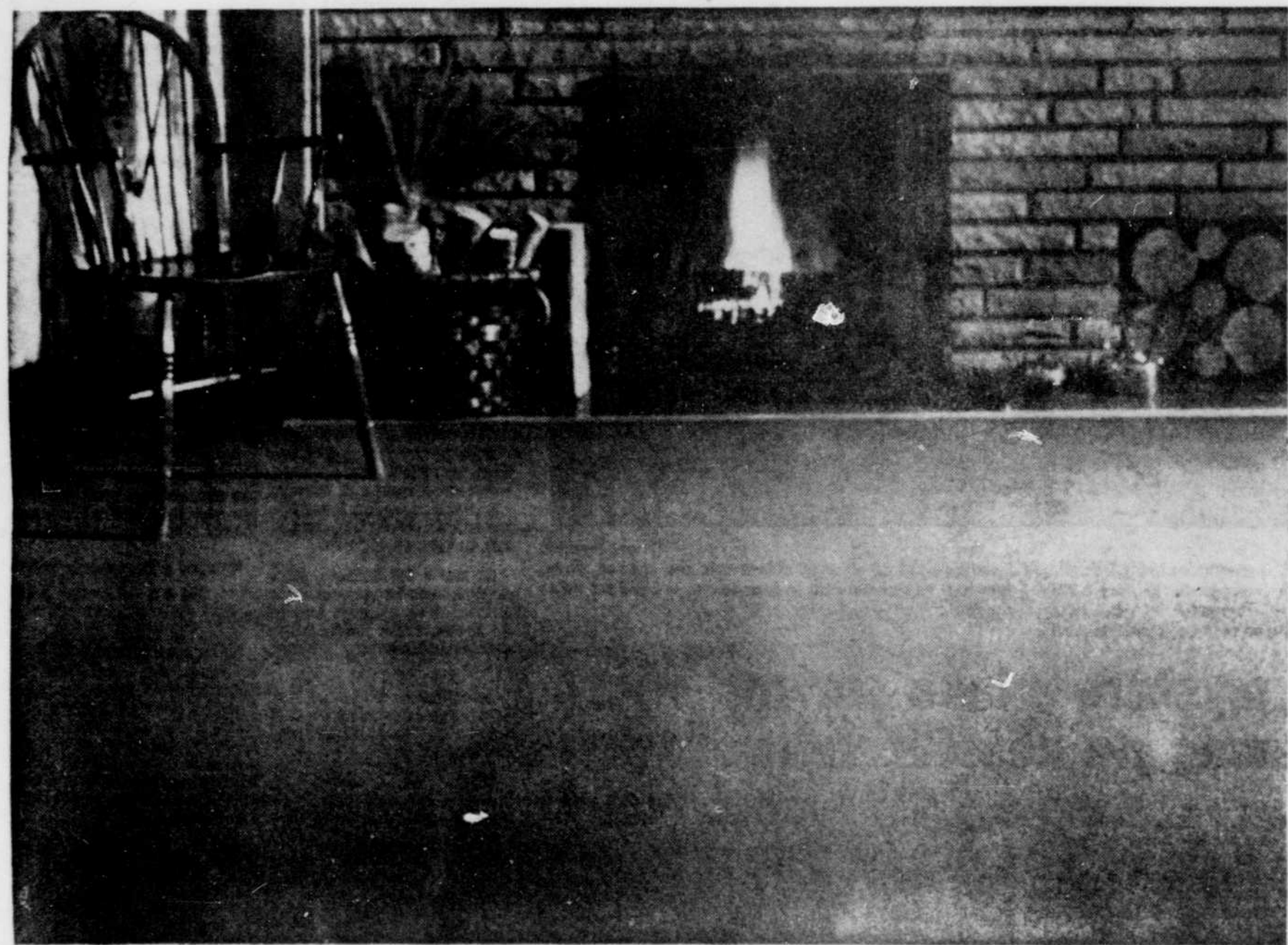
Charlotte
et
Hervé
Comédiens-fantaisistes.

KEWPIE DOLL
DANSEUSE EXOTIQUE

JEAN FABER
CHANTEUR, M.C.

Spectacles: Dimanche 9 et 11 h. p.m.
Salles pour réceptions et mariages

538-8686 **ENTRÉE LIBRE**



le tapis de laine fait l'ambiance

Il est facile de créer une ambiance nouvelle et excitante dans votre foyer avec les tapis pure laine BMK. Vous pouvez choisir parmi une impressionnante collection de riches frisés, de velours luxueux, de ton-sur-tons et de tapis à longues mèches attrayants. Tous sont teints dans des couleurs dernier-cri.

Et surtout, il ne s'agit pas d'une beauté fugitive. Votre représentant BMK est un expert en tapis, et il sait qu'un investissement dans un tapis de laine est un investissement sûr et satisfaisant. L'élasticité naturelle de la laine, sa résistance à la saleté, sa facilité d'entretien et sa résistance à la flamme en font la fibre idéale pour conserver

son apparence, ce dont vous êtes en droit d'attendre d'un tapis.

Voyez votre représentant aujourd'hui, et il vous montrera pourquoi les tapis pure laine BMK créent l'ambiance. Et recherchez la Marque de la laine, vous serez assurés du meilleur TAPIS PURE LAINE... au monde.



TAPIS PURE LAINE



Ste. Thérèse, P.Q.

TROIS-RIVIÈRES

LAMY PRELARTS LIMITEE
20 Des Forges, Trois-Rivières

JACQUES LANGLOIS INC.
982, St-Maurice, Trois-Rivières

J. A. ROBERGE
2055 Ave du Parc, Trois-Rivières

CLAUDE HENAIRE
197 Père Frédéric, Cap-de-la-Madeleine

Ils n'avaient pas leurs plaques '69

Les agents de la Sûreté ont remis plusieurs avis de 48 heures aux retardataires

SHAWINIGAN (J.A.D.) — Plusieurs automobilistes négligents, qui ne s'étaient pas procurés leurs plaques d'immatriculation 1969, avant la date limite du 28 février, se sont vu remettre des avis de 48 heures, par les agents de la Sûreté du Québec. En effet, le coordonnateur du service de la circulation de la Sûreté du Québec, l'inspecteur Yvan Aubin, a révélé vendredi qu'il n'y aura pas d'extension concernant la validité des plaques d'immatriculation 1968.

Afin de permettre aux automobilistes retardataires de se procurer leurs plaques d'immatriculation, le ministère des Transports et Communications avait permis l'ouverture des bureaux des véhicules automobiles jusqu'à 20 heures, mercredi, jeudi et vendredi.

Ces avis de 48 heures ont été

donnés sous forme de billets et l'automobiliste devra dans les plus brefs délais, se rendre à un bureau d'émission de plaques automobiles pour y prendre ses nouvelles plaques. Par la suite, il devra se rendre au détachement de la Sûreté du Québec le plus près de chez lui pour remettre aux membres de la Sûreté l'avis qui lui avait été adressé.

Comme les bureaux des véhicules automobiles étaient fermés en fin de semaine l'automobiliste devra donc s'y rendre tôt lundi afin de se conformer à la loi.

Véhicules remisés

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a laissé savoir qu'à partir de neuf heures ce matin, tous les véhicules portant des plaques d'immatriculation 1968 devront être remisés et des contraventions seront remises aux

conducteurs ou propriétaires qui auront utilisé leurs véhicules sur la voie publique.

Dix mille automobilistes

Le chef du bureau des véhicules automobiles de Shawinigan, M. Yvon Dery, a révélé vendredi qu'au-delà de dix mille automobilistes de la région s'étaient procurés leurs plaques d'immatriculation.

L'an dernier, quelque 14.300 plaques avaient été vendues au bureau des véhicules automobiles de notre ville.

Durant les derniers jours avant la date limite du 28 février, le bureau d'émission a été pris d'assaut alors qu'au-delà de 1.500 personnes se sont présentées afin de se procurer leurs plaques 1969.

C'est le cas de dire que les employés affectés à l'émission des plaques "avaient leur voyage".



LES AUTOMOBILISTES RETARDATAIRES, qui ne se sont pas procurés leurs plaques d'immatriculation pour l'année 1969, se sont vu remettre des avis de 48 heures

(Photo Le Nouvelliste) des agents de la Sûreté du Québec. Un agent du détachement de Shawinigan fait ici les constatations d'usage.

EN VEDETTE AU



A VENIR
NONO Des Lauriers

Ronnie Fraser

Excellent chanteur de couleur
Français — Anglais.
Vedette disque, radio, T.V.

Donald Charlebois, M.C.

Loulou Simone

RAVISSANTE
DANSEUSE EXOTIQUE

ENTRÉE LIBRE



Règlement hors Cour d'un litige remontant à 1965

La Wabasso versera \$125,000 à la cité pour la taxe d'eau

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — La compagnie Wabasso et la ville de Trois-Rivières ont réglé, hors de Cour un litige remontant à 1965, au sujet du paiement de la taxe d'eau.

Alors que la cause devait être entendue lundi, le 3 mars, par les tribunaux, les procureurs des deux parties, Me Jean Méthot c.r. chef du Contentieux municipal et Me François Lajoie junior et c.r. avocat de la Wabasso, ont négocié un compromis en vertu duquel la compagnie consent à payer \$125,000.00 comptant à la ville des Trois-Rivières, capital et intérêts, en règlement d'une réclamation qui se totalisait

à \$131,391.56, les intérêts compris.

Ce compromis sera complété par une entente d'une durée de cinq ans en vertu de laquelle la Wabasso paiera l'eau fournie par la ville comme suit: \$0.20 par mille gallons pour les quelque 100,000,000 de gallons initiaux; \$0.15 par mille gallons pour les 100,000,000 de gallons supplémentaires; \$0.12 par mille gallons pour les 100,000,000 de gallons supplémentaires \$0.10 par mille gallons pour la balance d'eau fournie par l'aqueduc municipal à cette compagnie trifluvienne.

tiendrons un surplus de revenus lorsque l'évaluation haussera."

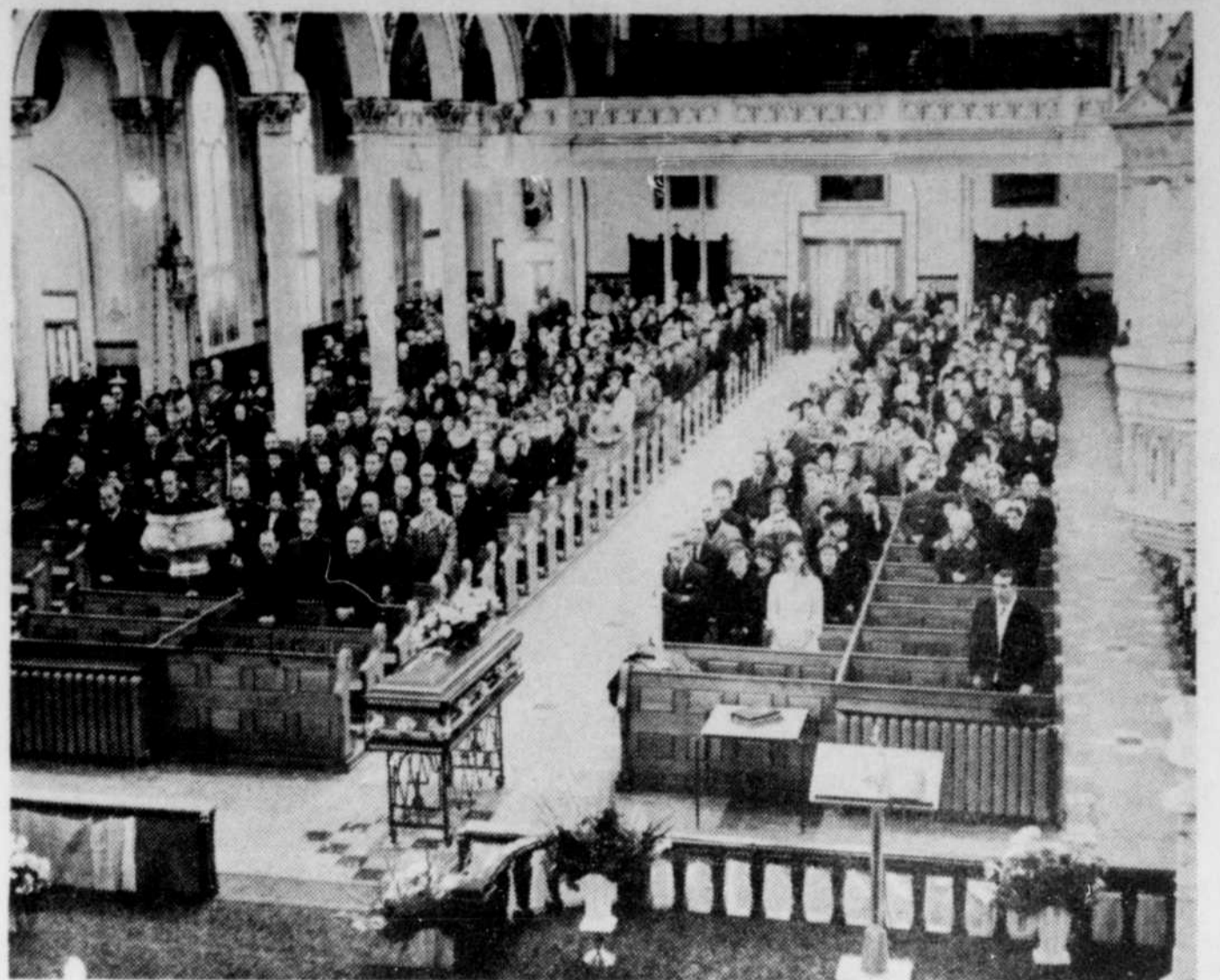
Pour l'instant, le gérant Roger Lord a commenté favorablement le règlement de ce litige. C'est un bon placement que l'administration municipale, en acceptant ce compromis, en vue des négociations prochaines qui seront entamées avec les industries au sujet d'une formule d'abolition de la taxation de la machinerie.

conseil, qui aura lieu lundi prochain.

Nos édiles n'ont pas hésité à féliciter chaleureusement le chef du Contentieux municipal, Me Jean Méthot c.r. pour le succès remporté dans le règlement de ce litige. Il est évident que la collaboration de Me François Lajoie c.r. procureur de la Wabasso a été précieuse. La ville avait décidé d'intenter une poursuite à la compagnie Wabasso pour le recouvrement de ce compte

de \$125,000.00 Le litige remontait à 1965 à l'époque où Me Ludovic Lapierre agissait comme chef du Contentieux municipal. La Wabasso contestait la validité du règlement d'aqueduc qui autorise la ville à installer des compteurs d'eau.

Au conseiller Fernand Gagnon qui affirmait que ce compromis ne représentait pas un surplus, mais une diminution de revenus pour la ville, le maire René Matteau a répliqué: "Nous ob-



(Photo: Roland Lemire)

UNE FOULE RECUEILLIE A REMPLI la nef de l'église paroissiale St-Philippe samedi après-midi à l'heure des funérailles civiles et religieuses du conseiller municipal Germain Deschênes, mort subitement dans l'exercice de ses fonctions, à l'âge de 53 ans. Aux premiers bancs de la nef, à droite, on voit Madame Germain Deschênes, épouse du défunt et ses deux enfants, suivis des frères,

des sœurs et des autres parents du défunt. A gauche, on voit le maire René Matteau et le conseiller Giguère, les maires Jules Montour de Trois-Rivières-Ouest et Philippe Bernier de Drummondville, les autres membres du conseil MM. Colbert, Vallières, Goneau, Groleau, Pidgeon et Lefrançois. A l'extrême gauche, le directeur de la police Amédée Delage et les membres de son état-major.

Dernier hommage au conseiller Deschênes

Des centaines de trifliviens assistent aux funérailles

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — "Celui que nous pleurons est mort en pleine action. C'est dans l'état de veille que le Seigneur veut nous voir qu'il a été surpris par la mort."

C'est dans ces termes que l'abbé Gilles Poisson a fait l'éloge funèbre du conseiller Germain Deschênes à l'occasion de ses funérailles civiles, qui ont eu lieu samedi après-midi en l'église St-Philippe, sa paroisse, en présence d'un immense concours de parents, d'amis et de représentants des autorités civiles et religieuses.

"Nous savons tous ce qu'il a donné à la communauté trifluvienne", a dit le célébrant, en rappelant le dévouement déployé par ce citoyen éminent au service de l'administration municipale, évoquant tout particulièrement la dernière journée de travail harassant qu'il avait fournie, avant de succomber à une attaque cardiaque.

"Nous vivons dans des temps où l'exercice de l'autorité soulève et provoque des critiques. Cela impose d'être capable d'être au-dessus de la tâche... d'être constamment en état d'alerte", a ajouté l'abbé Poisson pour souligner que celui qui nous quitte aujourd'hui avait su prêcher par l'exemple de sa vie familiale comme dans sa vie publique.

Plusieurs centaines de Trifliviens de toutes les conditions sociales ont voulu rendre un dernier hommage à la mémoire du conseiller municipal Deschênes, en assistant aux cérémonies de culte et en prenant part au défilé.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Gilles Poisson, vicaire à St-Philippe, assisté de M. l'abbé Jean Neault de la même paroisse. Au choeur avaient pris place Mgr Albani Mélançon, les chanoines Robert Giroux et Paul Guay et M. le curé Levasseur de St-Philippe.

Le cortège

Un imposant cortège quitta le grand salon de l'hôtel de ville pour se rendre en l'église paroissiale St-Philippe. Le défilé s'ouvrait par un détachement de policiers municipaux sous le commandement du lieutenant Roland Alarie. Il était suivi d'une dizaine de landaus de fleurs et d'un corps de cadets et de majorettes. La déposition mortelle était portée par six policiers escortés de six porteurs d'honneur: les conseillers Fernand Gagnon, Gaston Vallières, Aimé Lefrançois, Léo Pidgeon, Florent Groleau, et Fernand Colbert.

Les dignitaires

Il serait bien long d'énumérer la liste des dignitaires qui ont pris place dans le cortège, mais mentionnons tout de même, outre S. H. le maire René Matteau, les conseillers municipaux, les hauts-fonctionnaires

de l'hôtel de ville, les noms de LL. HH. Réal Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine, Jules Montour de Trois-Rivières-Ouest, Philippe Bernier du Drummondville, le Dr Guy Boisclair, président de la Commission Scolaire de Trois-Rivières, J. A. Mongrain, député fédéral de Trois-Rivières, des anciens échevins Gérard Bourget, Antoine Gauthier, Léo Thibault, Gilles Lupien, Denis Marcoux, du juge Lucien Comeau, du gérant Roger Lord Ing. P., du trésorier et assistant-gérant Jacques Charrette, de Me Jean Méthot c.r., chef du Contentieux municipal, de M. Laurent Paradis, ancien maire et chef du Secrétariat industriel, d'une foule d'autres représentants de maisons d'affaires, d'entreprises générales, de corps publics et d'associations.

L'épouse du défunt Mme Germain Deschênes assista aux obsèques en compagnie de son fils et de sa fille, des frères et des sœurs du défunt.

L'Association trifluvienne des loisirs paroissiaux:

La municipalisation des loisirs serait un pas certain en arrière

par Claude MONGRAIN

TROIS-RIVIERES — "La municipalisation des loisirs à Trois-Rivières serait une grande faillite tout en faisant un pas en arrière dans ce domaine" ont déclaré la majorité des membres de l'Association Trifluvienne des loisirs paroissiaux au cours d'une réunion hier matin.

Cette réunion présidée par Léopold Auger groupait 15 représentants de différentes organisations de la cité sérieuses. Il faut plus que jamais resserrer ses liens. C'est la temps plus que jamais de se lancer à l'attaque.

On en veut pas

Les responsables d'organisations paroissiales qui sont tous des membres bénévoles, ont manifesté leur désapprobation vis-à-vis une municipalisation des loisirs telle que conçue par les autorités municipales. Selon l'avis de la totalité des délégués, tous ont déploré cette ingérence de politiciens dans le passé "Nous ne voulons plus vivre ces temps car nous allons une fois de plus faire marche arrière. Fini ce régime. Il faut l'abolir. Et de rajouter d'autres membres-animateurs "nous ne voulons pas que des politiciens se servent du bénévolat pour faire leur campagne. Nous voulons éviter de ces nominations politiques ce qui n'est pas bon

de Lavoilette. Au début de la réunion le président Auger a souhaité la bienvenue aux représentants des loisirs à Ste-Marguerite.

Au cours de cette assemblée les délégués ont manifesté le désir d'avoir un représentant dans le comité du centre culturel, ainsi que dans la Commission de l'Exposition. Présentement, l'ATLP compte des membres au sein du Service des Loisirs de Trois-Rivières.

pour les loisirs ni pour les enfants". Plusieurs paroisses désirent faire confiance au Service des loisirs qui a prouvé récemment par son budget sur le Colisée son beau travail d'administration. Tout en faisant confiance

au SDL, les paroisses désirent aussi conserver leur autonomie. Aussi, une organisation a dit qu'il est difficile de citer la Commission de l'Exposition comme exemple car le SLD et l'Expo ne font pas le même travail.

L'annexion partielle de Trois-Rivières-Ouest

Trois-Rivières ne lâche pas

TROIS-RIVIERES (J.F.) — Le projet d'annexer une partie du territoire de la ville de Trois-Rivières Ouest n'a pas été abandonné par la ville de Trois-Rivières, loin de là.

Le gérant municipal de Trois-Rivières, M. Roger Lord, a révélé aux membres du conseil de ville, qui siègent en commission permanente qu'il a donné des instructions pour qu'une personne de l'hôtel de ville fasse un appel téléphonique à Québec à toutes les semaines, "sans quoi nous n'en entendrons jamais parlé".

M. Lord a précisé que le ministère a une liste de dossiers et que le projet d'annexion ne sera pas présenté au conseil des ministres si on ne s'en occupe pas.

Il a rappelé que les six propriétaires concernés se sont tous prononcés en faveur de leur annexion par la ville de Trois-Rivières. Toutes les conditions légales ont été remplies et il ne manque plus que l'approbation des autorités gouvernementales.

"Il faut y donner suite sans brusquer les choses, sans brusquer personne" a conclu M. Lord.

L'éclairage est insuffisant

On devra installer des ampoules additionnelles dans l'autogare

TROIS-RIVIERES (J.E.) — L'éclairage de l'autogare sous la Place de l'hôtel de ville sera considérablement amélioré à la suite d'une décision prise par le conseil de ville qui siègeait en commission permanente. En effet, on a décidé d'augmenter le nombre de lumières, ainsi que la densité des lumières existantes.

Actuellement, des ampoules électriques de 175 watts sont utilisées à l'autogare. On les remplacera par des ampoules électriques de 250 watts. On en dénombre présentement 23.

Le conseil a autorisé l'addition de 23 ampoules électriques de 250 watts chacune, ce qui occasionnera une dépense de \$4,500 environ. Il ne s'agit là que d'un estimé des travaux. D'ailleurs, des soumissions seront demandées pour l'exécution de ce travail.

Parlant des ampoules électriques actuelles, le gérant municipal, M. Roger Lord a mentionné qu'elles sont de couleurs, et qu'elles seront enlevées à mesure qu'elles brûleront. On veut ainsi économiser de l'argent. Si on leur trouve une autre utilité, elles seront remplacées.

Le peinturage de l'autogare a également été brièvement abordé. Toutefois, il a été décidé que l'autogare ne sera pas peinturé tant que l'on ne sera pas certain de l'étanchéité. On a rapporté que l'eau s'infiltrait encore à certains endroits. D'ailleurs, la ville a déjà reçu des réclamations de la part d'automobilistes.

Cette décision a été prise en raison du coût des travaux. Il s'agit d'une dépense de l'ordre de \$25,000.

Alors que l'on parlait de l'autogare, le gérant Lord a préconisé l'addition de fluorescents pour indiquer les tarifs. M. Lord (Voir: On devra page 17)

A Notre-Dame de la Paix

Les propriétaires tiennent à leurs maisons; les locataires veulent des logements neufs

TROIS-RIVIERES (R.N.)

Les propriétaires du secteur Notre-Dame de la Paix à Trois-Rivières, ne semblent pas tous d'accord avec le projet de rénovation et de logement au programme de la ville concernant ce secteur défavorisé.

C'est ce qui découle d'une assemblée tenue en fin de semaine, par le Service d'urbanisme de Trois-Rivières, et le Service du Bien-Etre Social de la Mauricie et environ une trentaine de résidents de ce quartier.

La soirée d'information était animée par MM. René Deschamps du service de l'Urbanisme et Léon A. Lemay, du Service Social. On remarquait aussi la présence de M. Jules Perron, directeur du Service social.

Les propriétaires seraient plutôt favorables à un projet de rénovation domiciliaire subventionné à même l'argent que recevra la ville de la Société d'habitation du Québec, pour procéder à l'aménagement de ce territoire.

Plusieurs de ces propriétaires ont dépensé des sommes élevées pour que leur habitation soit habita-

ble et plusieurs ont dû travailler sans relâche pour parvenir à avoir leur propre maison. Avoir une maison, semble pour eux être le but ultime de leur vie, et certains ont affirmé qu'ils ne laisseraient pas débiter l'oeuvre de leur vie, sans réagir.

Toutefois, les propriétaires sont d'accord pour dire que plusieurs cabanes de ce secteur devraient être démolies et ça depuis longtemps. Etre relégué dans les blocs de logements projetés, n'est pas pour eux, un attrait, car ils ne tiennent pas tellement à habiter ces châteaux, comme quelques-uns l'ont laissé voir.

Les locataires présents à cette réunion, n'étaient évidemment pas du même avis. Leur souhait le plus ardent, est que la ville ne retarde plus dans la construction de ces blocs de logement, car plusieurs d'entre-eux, sont logés dans des taudis plus que misérables et les familles doivent s'entasser le plus souvent, dans un deux pièces.

Le Service social qui a ouvert un bureau dans ce secteur, fait un bon travail d'animation et graduellement le dialogue engagé avec la population de ce

quartier, donnera les résultats escomptés.

Le point d'interrogation le plus souvent soulevé durant la soirée d'information, est le coût du loyer, que devra payer le futur locataire qui sera relégué dans ces blocs de logement. Selon l'information recue des animateurs, c'est cette semaine que la Société d'habitation du Québec rencontrera les représentants de la ville, pour établir avec eux les modalités de paiement de ces loyers.

Une chose est certaine, c'est que le prix de location sera établi selon le revenu et le nombre d'enfants du locataire. Le ministre des Affaires municipales, le Docteur Robert Lussier, a déclaré récemment que le coût des loyers des blocs à logements subventionnés, sera d'environ 25 pour cent du revenu du locataire.

Ces blocs de logements seront construits pour fournir des logements de 2 et demie 3 et demie et 5 pièces. Présentement, les promoteurs du projet, étudient la possibilité de fournir avec un léger supplément, les appareils ména-

gers électriques, comme cuisinière réfrigérateur, laveuse-automatique et sècheuse. Le système de chauffage de ces logements est aussi à l'étude, soit qu'on installe un chauffage électrique ou à l'huile.

Le problème du coût de location et de ses modalités semble celui qui est l'empêchement majeur à l'acceptation tacite du projet de logement par les résidents de ce secteur.

FILLE ou FEMME DEMANDÉE

avec expérience bancaire ou en comptabilité générale, pour occuper un poste important dans notre département de production.

Bilingue de préférence. Semaine de 35 heures - Ass. groupe et autres bénéfices - Intéressant salaire rattaché à cette position.

Demande d'emploi et entrevue strictement confidentielle.

Ecrire à: Département 87, C.P. 668, Trois-Rivières, Qué.

c'est un secret polichinelle

C'est aujourd'hui la deuxième journée de la semaine de l'éducation. A la Régionale des Vieilles Forges, on vient de découvrir que la seule école à intégrer les parents aux problèmes de l'éducation, c'est la cadette des écoles de ce territoire, soit l'école Fleur de Lys du Cap-de-la-Madeleine, qui compte trente-deux réunions parents-élèves-professeurs, et ce malgré qu'il n'existe pas d'atelier pédagogique et malgré la tension créée par le conflit syndical actuel.

C'était pas un cadeau de circuler hier dimanche, sur le Pont Duplessis. Les trous étaient réellement vides et les automobilistes y ont goûté. Pourquoi ne pas poser un pavé en bois, en attendant le beau temps. On pourrait alors réparer les trous avec une égaine et un marteau. Un automobiliste à même perdu son réservoir à essence.

Incroyable mais vrai. Une automobile en stationnement sur le terrain derrière le palais de Justice de Trois-Rivières, a été volée dimanche après-midi. C'est pour dire, que même derrière la Justice, rien n'est sûr dans le conteste social actuel.

DE L'EAU CHAUDE EN ABONDANCE
FINANCEMENT \$4.92 par mois
Consultez votre dépositaire de confiance
Cascade 20



ME PIERRE LAMBERT, PRÉSIDENT DU CDR a prononcé une conférence fort intéressante devant les membres de la Chambre de Commerce d'Arthabaska. Dans l'ordre, Ro-

bert Rivard, président, Me Pierre Lambert et Yvon Verville, vice-président.

(Photo: Turgeon)

Au cours d'une importante réunion du mouvement

M. Beaudet représentera la Chambre de Commerce d'Arthabaska au sein du CDR

ARTHABASKA (C.T.) — La Chambre de Commerce d'Arthabaska par une résolution se joindra au CDR. C'est ce qui découle de l'assemblée générale tenue dimanche matin à l'hôtel Château Laurier. Le délégué au CDR sera M. Clesse Beaudet. Quant au comité touristique la responsabilité a été confiée à Alcide Fleury. Ce dernier se mettra en communication avec la Chambre de Commerce de Victoriaville pour s'enquérir des démarches faites quant à la rénovation du kiosque touristique situé sur la route No 5 entre Victoriaville et Arthabaska. Monsieur Conrad Pépin pour sa part a été nommé pour faire partie de l'atelier coopératif du CDR.

Après avoir brossé un bref historique du CDR, Me Lambert a tenu à déclarer que "rien ne se fait dans une saine et valable information et que seul le CDR est l'organisme capable de documenter sur notre région de façon vraiment adéquate et certaine car le CDR possédait tout un ensemble de fiches documentaires aptes à renseigner sur tout". C'est peu dire que le CDR constitue un instrument de première valeur, un centre d'information comme il ne s'en rencontre pas ailleurs. Puis, traitant du débat sur l'aspect économique de décentralisation, il a mentionné que les deux mémoires soumis aux autorités gouvernementales sur le sujet l'ont été grâce au CDR. Le mémoire de la CSN a été inspiré du mémoire du CDR. Quant à l'émission de télévision "Tirez au clair" un des quatre experts présents s'est prononcé en faveur du site de Drummondville comme futur aéroport international.

Dimanche matin, Me Pierre Lambert du CDR a prononcé une conférence fort intéressante devant les membres de la Chambre de Commerce. Me Lambert a dit qu'il était impérieux que l'on s'occupe de nos affaires et que l'on confie à nos organismes vraiment représentatifs la tâche de nous représenter auprès des autorités gouvernementales. Relatant le fait

que 18 organismes comme le sien couvraient la belle province et dans son territoire le CDR représente plus de 180.000 personnes. La représentation est faite au niveau de trois paliers soit les corps publics comme les villes, les corps privés comme le mouvement des chefs d'entreprise, les corps associés comme les Chambres de Commerce et les autres corps intermédiaires.

Selon M. Paul Coutu

Le téléphone prendra une importance considérable au cours des prochaines années

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les communications par téléphone prendront une importance considérable au cours des prochaines années. De nouvelles découvertes faciliteront l'échange de messages téléphoniques par le monde entier. On prévoit que dans un avenir prochain, la moitié de la population du globe utilisera le téléphone pour les communications. C'est ce qu'a déclaré M. Paul Coutu qui était le conférencier à un souper-cousserie chez les Optimistes de Princeville. M. Coutu est le président actuel de la compagnie Téléphone Princeville Lée ingénieur et agent du service des Relations extérieures pour Bell du Canada et ses filiales.

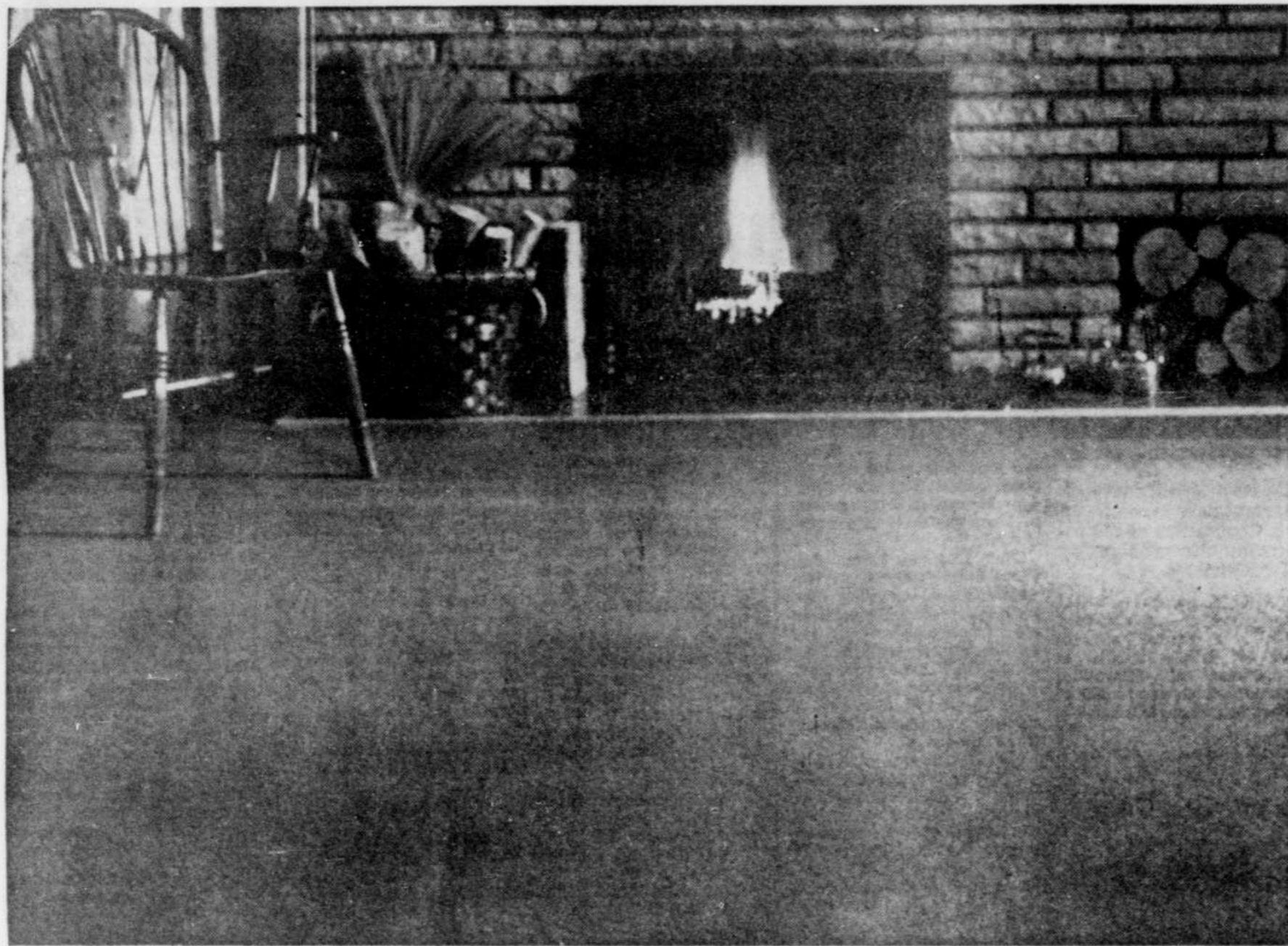
Progrès de la science

Les recherches et études faites pour perfectionner les systèmes de communications par téléphone donnent lieu à des découvertes intéressantes, a déclaré M. Paul Coutu. Bientôt les appareils audio-visuels profiteront à de nombreux abonnés. Le confé-

movement qu'il dirige devrait avoir dans les prochains mois, un spécialiste de la recherche. La venue d'une telle compétence sera certes de nature à favoriser le développement et du CDR et de toute la région que cet organisme représentatif jusqu'ici si bien représenté.

Une mascarade

Le président des Optimistes de Princeville, M. Guy Cartier, a donné un compte rendu de la soirée mixte organisée à l'occasion du Mardi-Gras. Une vingtaine de couples ont pris part à cette manifestation. Environ la moitié de ces couples se sont inscrits pour la mascarade au programme et les mentions sont allées à M. et Mme Normand Daneau, M. et Mme Roger Baril, M. et Mme Renaud Carrier.



le tapis de laine fait l'ambiance

Il est facile de créer une ambiance nouvelle et excitante dans votre foyer avec les tapis pure laine BMK. Vous pouvez choisir parmi une impressionnante collection de riches frisés, de velours luxueux, de ton-sur-tons et de tapis à longues mèches attrayants. Tous sont teints dans des couleurs dernier-cri.

Et surtout, il ne s'agit pas d'une beauté fugitive. Votre représentant BMK est un expert en tapis, et il sait qu'un investissement dans un tapis de laine est un investissement sûr et satisfaisant. L'élasticité naturelle de la laine, sa résistance à la saleté, sa facilité d'entretien et sa résistance à la flamme en font la fibre idéale pour conserver

son apparence, ce dont vous êtes en droit d'attendre d'un tapis.

Voyez votre représentant aujourd'hui, et il vous montrera pourquoi les tapis pure laine BMK créent l'ambiance. Et recherchez la Marque de la laine, vous serez assurés du meilleur TAPIS PURE LAINE... au monde.



TAPIS PURE LAINE



Ste. Thérèse, P.Q.

TROIS-RIVIERES

LAMY PRELARTS LIMITEE
20 Des Forges, Trois-Rivières

JACQUES LANGLOIS INC.
982, St-Maurice, Trois-Rivières

J. A. ROBERGE
2055 Ave du Parc, Trois-Rivières

CLAUDE HENAIRE
197 Père Frédéric, Cap-de-la-Madeleine



(Photo: Turgeon)

L'ancien président est fêté

LE CLUB PERSONNALITE QUI COMPTE des centaines de membres a fêté royalement son ex-président samedi soir à la salle des Chevaliers de Colomb. Dans

l'ordre Rosh Habel principal organisateur, Roger Larivière et son épouse que l'on a fêté, et le président actuel Simon Ratté.



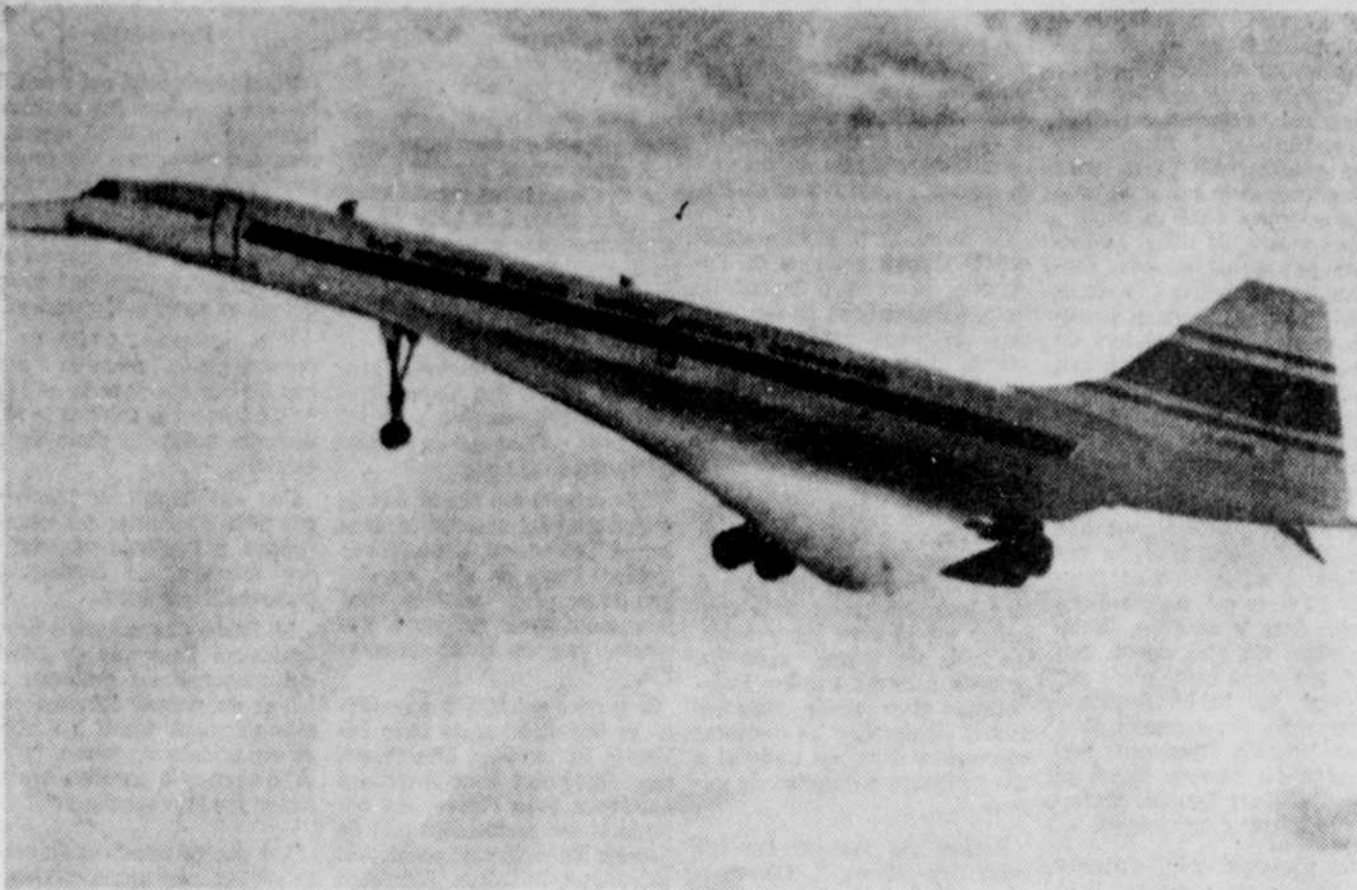
(Photo: Turgeon)

Pour une lecture rapide...

SOUS L'HABILE DIRECTION DE Mlle Lisette Pépin, il a été loisible à la population de Victoriaville de suivre des cours de lecture rapide au cours des derniers mois. C'est une initiative de la Chambre de Commerce de notre ville. Dans l'ordre

Léger Larouche, membre du comité d'éducation, Mlle Lisette Pépin présidente de ce comité et principale responsable, et Roger Berthiaume qui a dispensé les cours.

LE MONDE... en 24 heures



LE CONCORDE A FAIT son premier vol en fin de semaine. Cet avion supersonique a été construit en vertu d'un programme conjoint entre la France et l'Angleterre. Le

Concorde a effectué son premier vol au-dessus de la région de Toulouse.

(Téléphoto AP)

D'une durée de 75 minutes

Le pape Paul VI accorde un entretien privé au président Richard Nixon

CITE DU VATICAN (PA) — Le président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, et le pape Paul VI se sont rencontrés privés, hier soir au Vatican.

L'entretien qui a duré soixante-quinze minutes a eu pour thème principal l'examen des différentes situations où l'entente des peuples est la plus nécessaire et où la paix doit être rétablie par des solutions équitables et honorables des conflits en cours, dans le respect des libertés et des aspirations légitimes des peuples", déclarait un communiqué publié au Vatican en anglais et en italien à la suite de la visite du président Nixon.

Mgr Agostino Casaroli, archevêque secrétaire du Conseil des Affaires publiques, c'est-à-dire ministre des Affaires étrangères du Vatican, était présent à l'entretien, ainsi que le général Vernon Walters, Mgr William Carey servait d'interprète.

Le président Nixon a ensuite présenté au pape les personnalités de sa suite, dont M. William Rogers, secrétaire d'Etat et M. Henry Kissinger.

Le souverain pontife a eu pour chacun d'eux des paroles de bienvenue.

Paul VI, entouré de ses visiteurs, a alors prononcé une allocution dans laquelle il a mis l'accent sur la mission pacifique qui est réservée à la nation américaine.

Des cadeaux ont ensuite été échangés. Le pape a offert au président Nixon un tableau du XVII^{ème} siècle représentant saint Pierre, une photo dédiée, des médailles et un recueil des principaux documents de son pontificat. Il a également distribué des médailles aux personnalités de la suite présidentielle.

Le président Nixon a fait don au saint père d'une statue en céramique du sculpteur américain Boehm, récemment disparu, un livre sur l'œuvre de cet artiste et une photo dédiée.

Après avoir pris congé du pape, le président s'est rendu dans la salle Clémentine où il s'est adressé à l'assistance.

Contestataires
Parlant de la jeunesse contes-

tataire, le président Nixon a ré-
vélé que son attitude est due
souvent à un manque d'idéal et
à des conceptions matérialistes.
Aussi a-t-il engagé ses auditeurs
qui pour la plupart se prépa-
rent à la vie ecclésiastique à
rester fidèles à leur idéal pour
pouvoir oeuvrer à un véritable
renouveau de la société. Le
président s'est alors approché de
la barrière de bois qui le sépa-
rait de l'assistance et a serré
les mains qui se tendaient vers
lui. Il a été longuement acclamé
par les personnes présentes
dans la salle Clémentine.

Avec le même cérémonial
qu'à son arrivée au Vatican, M.

Nixon et sa suite ont été rac-
compagnés Place Saint-Pierre.
Quelques minutes plus tard,
le président américain mettait
fin à son périple de huit jours
qui l'a mené dans cinq pays
européens, en prenant l'avion
présidentiel vers Washington.

La Gendarmerie pontificale a
dû intervenir à St-Pierre pour
éloigner une soixantaine de jeu-
nes gens qui s'étaient rassem-
blés devant l'autel de la confes-
sion pour protester contre la vi-
sité du président Nixon au pape.

Les jeunes gens, arrivés par
petits groupes, avaient distribué
auparavant aux fidèles des

tracts dans lesquels ils expli-
quaient qu'ils agissaient "par
amour de l'Eglise". Ils accu-
saient le président Nixon "re-
présentant de la guerre impé-
rialiste au Vietnam, de l'op-
pression, en Amérique latine et
du racisme", de rechercher,
par l'établissement de rapports
diplomatiques avec le St-Siège,
un appui à sa politique.

Lorsque les jeunes gens ont
commencé à lire à haute voix
des passages de l'Evangile et
des psaumes, le curé de la ba-
silique, Mgr Luigi Piovesana,
les a priés de partir. Mais de-
vant leur refus, il a dû faire ap-
pel aux gendarmes.

A propos de la crise de Berlin

L'URSS soutient l'Allemagne

MOSCOU (AFP) — L'URSS a
apporté publiquement son sou-
tien à l'Allemagne de l'Est à
propos de la crise de Berlin, en
invitant le régime de M. Walter
Ulbricht à prendre "les mesures
indispensables pour empêcher
l'activité militariste" de Bonn
et en annonçant à l'avance
qu'elle approuverait entière-
ment ces mesures.

La note remise par l'URSS à
la RDA — procédure inhabituel-
le entre les pays socialistes — a
causé une réelle inquiétude
dans les milieux occidentaux de
Moscou, où l'on note que, 24
heures après le départ de Ber-
lin-Ouest du président Nixon,
l'appareil d'intimidation du bloc
soviétique se met en place avec
une rapidité inquiétante.

Mouvements de troupes, blo-
cage de certaines voies d'accès,
arrivée à Berlin-Est du maré-
chal Ivan Yakoubovskiy, com-
mandant en chef des forces du
Traité de Varsovie, et à Moscou
du général Heinz Hoffmann, mi-
nistre de la Défense est-alle-
mand, note soviétique. Enfin,
la démonstration de force attendue
du côté soviéto-est-allemand
pour protester contre les élec-
tions présidentielles du 5 mars à
Berlin-Ouest prend, dès son dé-
part, observe-t-on, une ampleur
inattendue.

Le mouvement s'amplifiera
ce matin avec la publication
dans la Pravda d'un article cir-

constancié qui commentera la
principale accusation contenue
dans la note soviétique: le trans-
fert par la RDA de "matériels
militaires" ouest-allemands à
destination de Berlin-Ouest. Des
sources soviétiques informées
assurent que cet article donnera
des preuves "irréfutables" de
cette accusation.

Escalade brutale

Cette brutale escalade, que
l'URSS a voulu rendre publique
a fait baisser d'un cran l'opti-
misme assez général des mil-
ieux occidentaux, qui s'atten-
daient à une démonstration for-
melle, lente à se mettre en ac-
tion, et dont les limites auraient
été soigneusement contrôlées.

L'inquiétude vient de ce que
le bloc soviétique paraît s'enga-
ger résolument, non seulement
sur la voie de la protestation,
mais aussi sur celle du refus
d'admettre une réunion qu'il
considère comme illégale. Des
journées plus difficiles s'annon-
cent encore, avec l'organisation
des manœuvres soviéto-est-alle-
mandes prévues pour "les pre-
miers jours de mars", et le ton
donné à la riposte de Moscou et
de Berlin-Est rendra plus malaisé,
pour le Kremlin, un retrait
psychologique tactique.

Une preuve de force, ou
moins sous la forme d'une vio-
lente confrontation psycholo-
gique, paraît de ce fait, aux ob-

servateurs, moins évitable qu'il
y a une semaine.

Les laissez-passer

Il semble, selon des informa-
tions recueillies de source sovié-
tique, que la décision d'allier de
l'avant ait été prise dès les pre-
miers contacts entre les repré-
sentants de Berlin-Ouest et les
autorités de la RDA à propos du
"marchandage" sur les laissez-
passer.

Les négociateurs communi-
stes n'auraient pas admis que les
représentants de Berlin-Ouest
se déclarent impuissants à
prendre une décision en ce qui
concerne leur ville, et ne se pré-
sentent pas à eux comme des
négociateurs disposant de pleins
pouvoirs.

Des sources soviétiques infor-
mées se sont bornées à déclai-
rer, en commentant la note so-
viétique à la RDA qu'elle conte-
nait "un sérieux avertissement
indirect aux organisateurs de la
réunion électorale du 5 mai".

On n'écarte plus maintenant
l'hypothèse que l'URSS s'efforce
d'obtenir réellement l'abandon
du projet par Bonn, et, en cas
d'insuccès, organise, à l'échelle
de ses alliés du Traité de Varso-
vie, une démonstration qui, sans
mener au heurt, pourrait revê-
tir une ampleur insoupçonnée
au départ.

Accusé d'avoir comploté pour tuer Kennedy

Un verdict de non-culpabilité dans la cause de l'homme d'affaire Shaw

LA NOUVELLE ORLEANS, Louisiane (AFP)—Clay Shaw a été reconnu innocent, samedi matin, à l'unanimité du jury, de l'accusation de comploté dans un complot en vue d'assassiner le président Kennedy.

Les 12 membres du jury du tribunal de la Nouvelle-Orléans devant lequel il comparait, ont délibéré 34 minutes. L'annonce de l'acquiescement de l'accusé a été accueillie dans la salle par des cris et des protestations. Certains spectateurs se sont dressés et ont hurlé

"Non, Non?". Il a fallu plusieurs minutes pour rétablir l'ordre.

Clay Shaw, les larmes aux yeux, a tenu à serrer la main aux 12 jurés avant de quitter le tribunal. L'homme d'affaires de la Nouvelle-Orléans avait été arrêté il y a exactement deux ans le premier mars 1967. Son procès, maintes fois retardé à la demande de la défense, avait duré six semaines. Il était passé d'un à 20 ans de réclusion.

Le procès de la commission Warren.

Décidément, la culpabilité de Shaw n'a en rien été démontrée. La crédibilité de la thèse du complot n'a pas non plus été augmentée lors du procès de La Nouvelle-Orléans.

Les ambiguïtés, les omissions, les contradictions du rapport Warren n'ont pas non plus été définitivement réglées. De nombreux faits troublants subsistent.

Qui a tué Kennedy? Pourquoi? Comment? On n'a vraiment jamais répondu à ces questions de façon absolue. Cependant, il sera maintenant beaucoup plus difficile, sinon impossible, à tout critique de la commission Warren de se dresser publiquement pour l'accuser.

La commission Warren a été acquittée en même temps que Clay Shaw.

"Kennedy (John Fitzgerald) président des Etats-Unis (1917-1963) assassiné le 22 novembre 1963 à Dallas par un désaxé, Lee Harvey Oswald."

Voici ce qu'on lira désormais, selon toutes probabilités, à la lettre "K" en feuilletant un dictionnaire. D'après les conclusions du rapport Warren, le 35^{ème} président des Etats-Unis a été abattu par un tireur solitaire, Oswald, embusqué au sixième étage d'un dépôt de livres du Texas. Oswald a agi seul. Il n'y a aucune preuve de complot. La thèse d'un complot, avancée par nombres de critiques du rapport Warren, tenue pour probable par des millions d'Américains, proclamée comme certaine par le procureur Jim Garrison qui se faisait fort de le prouver, a été rejetée.

Commission Warren

Le jury du tribunal de La Nouvelle-Orléans, en reconnaissant, samedi matin, Clay Shaw innocent, a implicitement lavé de tout soupçon la commission Warren. D'autant plus que la défense, dans sa dernière péroraison, avait bien tenu à préciser que le procureur Garrison n'avait entraîné Clay Shaw en justice que pour pouvoir disposer d'un tribunal public et d'y faire



JIM GARRISON, le valeureux procureur de la Nouvelle-Orléans avait joué sa carrière en affirmant pouvoir obtenir des condamnations à la suite de l'assassinat du président Kennedy. Clay Shaw, accusé de conspiration pour assassiner le président John Kennedy, a reçu un verdict de non-culpabilité.

L'état de "Ike" est stationnaire

WASHINGTON (AFP) — L'état de santé de l'ancien président Eisenhower est demeuré stationnaire vendredi malgré la pneumonie dont il a commencé à souffrir après l'opération intestinale qu'il a subie dimanche dernier.

Un bulletin de santé publié en fin d'après-midi par l'hôpital militaire Walter Reed précise que "Ike" continue à être alimenté par voie intraveineuse et à recevoir de l'oxygène. Sa pneumonie, ajoute le bulletin de santé, est vigoureusement traitée par antibiotiques. L'état de son cœur est demeuré stable pendant toute la journée.

Le général Eisenhower, qui est maintenant âgé de 78 ans, est hospitalisé depuis le mois d'avril dernier à Walter Reed et a déjà été victime de sept crises cardiaques.

Les médecins qui ont traité son occlusion intestinale à la fin de la semaine dernière ont déclaré par la suite qu'il avait supporté l'opération d'une façon remarquable pour un homme de son âge. Mais la pneumonie qui s'est déclarée dans la nuit de mercredi à jeudi est venue donner de nouvelles inquiétudes à l'entourage de l'ancien président.

un **BEAU GESTE** est toujours apprécié

Gros Gin distillé et aromatisé d'après une vieille recette hollandaise

R.A.Q. — No 165C - 40 onces
165B - 25 onces 165A - 10 onces

Un produit des Distillateurs du Québec Ltée, Valinjeol

Vous épargnez toujours chez

1500, NOTRE-DAME

Dalfen's

TROIS-RIVIÈRES

CHEZ DALFEN'S LES PRIX SONT LES PLUS BAS
LA VENTE COMMENCE DEMAIN MATIN A 9h.30 A.M.

LIQUIDATION FINALE
sensationnelle épargne de 50% et plus
sur tous les vêtements d'hiver
pour toute la famille

Habits de neige, Vestons de ski, Pantalons d'hiver, etc.
Valeur régulière jusqu'à \$12.00

A liquider : de **\$197 à \$500**

Confort-jeune - Confort-mode
Haute élégance
MANTEAU
douillet pour elle

Tissu de nylon, matelassé de Codel.
Coupe Napoléon, dans toutes les dernières couleurs printanières.
Grandeurs: 5-15

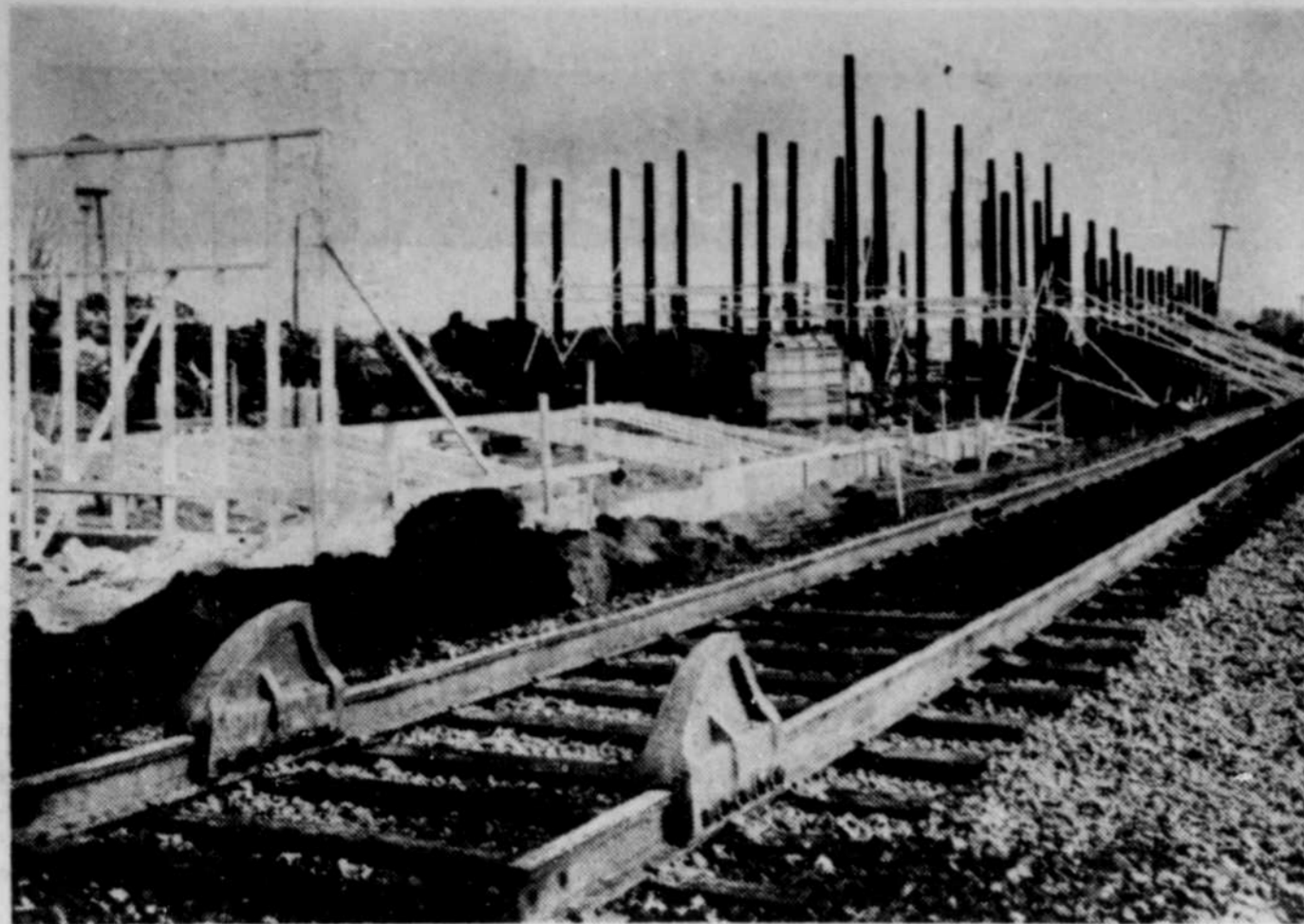
Rég. s17
PRIX
DALFEN'S

\$888

OREILLERS
non allergène.
Brisure de caoutchouc-
mousse.

PRIX
DALFEN'S

57¢



(Photo Pierre Wibaut)

Les travaux à l'Agrocentre progressent rapidement

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION du futur Agrocentre de Nicolet avancent rapidement, malgré la mauvaise température de ces derniers jours. En effet, les employés du Canadien National viennent de terminer de raccorder une voie d'accès à la nouvelle bâtisse qui longe la voie ferrée. De plus, les travaux de déblaiement, qui ont débuté le 12 février dernier, sont pratiquement tous complétés et les employés ont déjà commencé les tra-

voux de charpente. Treize employés, pour le compte de Roland Duval Inc., sont affectés à la réalisation de l'Agrocentre. De plus, le tiers des fondations de ciment ont été exécutées. Au premier plan de la photo, nous remarquons la partie devant recevoir l'entrepôt d'engrais chimique en sacs; à l'arrière, les poutres pour l'aménagement des silos. La hauteur de la plus haute poutre est de trente pieds du sol.

Selon M. Michel Héroux

L'orientation doit venir à l'aide de tous les étudiants

NICOLET (R.L.) — "L'orientation est un service qui a pour but d'aider chaque étudiant à mieux être conscient du choix de ses cours et de sa carrière pour ensuite voir quels choix conviennent le mieux à ce qu'il est et pourquoi il fait tel choix". C'est ainsi qu'a défini l'orientation M. Michel Héroux, conseiller en orientation à la régionale Provencher, alors qu'il prenait part à un panel lors du dernier dîner du club Richelieu de Nicolet. Ce dîner auquel prenaient part les épouses des membres a réuni un groupe fort imposant au restaurant Rio, à Nicolet.

M. Héroux expliquait son rôle dans l'équipe qui travaille actuellement au service de l'étudiant à l'école polyvalente Jean-Nicolet dans le domaine de l'orientation. En plus de M. Héroux, prenaient aussi place sur le panel, M. l'abbé Raymond Champagne, psychologue; Rév. Soeur Yolande Gaudreau, responsable au service social et Mlle Christiane Dupont, professeur en information scolaire.

"On n'en voit trop, d'ajouter M. Héroux, qui s'en vont dans la vie et qui ne peuvent pas dire pourquoi ils sont dans telle voie? Si c'est réellement le choix le plus approprié et réaliste à la fois qui s'offrait à eux?"

Selon le conférencier, un bon choix comporte deux choses, en matière d'orientation: "une meilleure connaissance possible de soi-même, et une connaissance plus approfondie du marché du travail", de répliquer M. Héroux.

Le paneliste a ensuite expliqué le travail pratique de l'orienteur et ce qu'il tentait de faire. "D'abord, en ce qui concerne la connaissance des carrières, nous avons mis au point un document contenant les professions et carrières correspondant aux diverses options et matières scolaires offertes dans l'école".

Et de poursuivre M. Héroux "Ensuite, en ce qui concerne la connaissance de soi-même, plusieurs désirent clarifier plus à fond leur orientation et le conseiller est là pour les y aider. D'abord, un travail avec les groupes d'élèves s'avère indispensable et ensemble, nous essayons de clarifier les éléments nécessaires à un bon choix et à une meilleure perception de soi-même".

Parlant des tests que l'on fait subir aux élèves, M. Héroux a dit qu'il était un bon instrument pour mieux se connaître mais qu'ils n'étaient pas de la magie.

"Avec tout ce matériel, c'est-à-dire information, travail de groupe et tests, il importe alors de faire des liens, de viser ce qui est réaliste pour chacun. C'est tout le travail de l'entrevue. Chacun a ses particularités et c'est l'aspect individualisé de l'orientation, l'aspect confidentiel également", de dire M. Héroux.

Et d'enchaîner le paneliste, "en entrevue, le conseiller tente d'amener son client à une perception et tout un bagage d'éléments peuvent ou doivent confronter: goûts, capacités, personnalité, succès scolaires, options choisies, travail fourni et motivation personnelle, de même que les aspects familiaux".

"Bref, de conclure l'orienteur, la réalité de chacun est approfondie et le client en arrive à la saisir et se sentira ensuite prêt à faire son choix".

Information

Pour sa part, Mlle Christiane Dupont, professeur d'information à la polyvalente Jean-Nicolet, a donné les grandes lignes de son travail et a souligné que l'information scolaire tentait de respecter le but qu'elle visait, celui d'éveiller le jeune à ses possibilités et à ses options, face à son avenir.

Comme elle a expliqué, "la scolarisation change et augmente à un rythme accéléré. Il importe donc pour tous ceux qui veulent profiter d'une bonne éducation d'y être bien préparés et dirigés".

"Mais, d'ajouter Mlle Dupont, pour bien choisir, il faut connaître. Et pour connaître, il faut s'informer. C'est plus exactement ici qu'entre en fonction l'information qui voit à présenter l'éventail des perspectives d'avenir qui s'ouvrent à l'étudiant".

"L'information joue donc un rôle de premier ordre: c'est une condition fondamentale à une orientation sérieuse et éclairée".

La paneliste a ensuite mentionné que des cours d'information étaient dispensés à tous les paliers de Secondaire I à Secondaire V, et que ces cours avaient pour objectif de enseigner les étudiants sur le monde scolaire, professionnel et sur le marché du travail.

"Notre principe d'action consiste, de poursuivre Mlle Dupont, à sensibiliser l'étudiant à son problème d'orientation, présent et futur, pour l'amener au-

moins à une certaine réflexion personnelle sur ce qu'il est et sur ce qu'il peut être".

La conférencière a ensuite souligné que l'information agit actuellement par des cours, par des rencontres individuelles et enfin, grâce à la bibliothèque d'information que l'étudiant peut consulter pour se renseigner.

Service social

Soeur Yolande Gaudreau, conseillère au service social, travaille en collaboration avec les membres de l'équipe du service à l'étudiant.

Elle oriente son action vers le milieu familial et scolaire dans lequel l'élève est situé. Soeur Yolande tente de plus, de diagnostiquer les troubles que pourraient avoir un jeu à s'orienter vers un choix convenable.

Ce service qu'offre la conseillère se fait directement avec l'élève et les familles. Elle s'organise également pour avoir des entrevues avec l'élève, ses parents et ses professeurs afin de déceler les différents problèmes auxquelles fait face l'étudiant, problèmes qui pourraient influencer son choix dans une branche ou l'autre.

Enfin, elle fait une évaluation du fonctionnement social avec l'élève et apporte les solutions qui sont les plus appropriées.

Psychologie

Finalement, celui qui a subi le feu des questions des membres Richelieu et qui a dû apporter plusieurs réponses à des problèmes qu'apportaient les convives, M. l'abbé Raymond Champagne, psychologue et conseiller en orientation à la polyvalente Jean-Nicolet, a parlé de l'équipe qui est au service de l'étudiant.

Il a également traité de la psychologie qui, selon lui a pour but d'aider les parents et l'enfant à trouver la solution la plus pratique quant au choix de sa carrière.

Par son travail, le psychologue tente d'apporter des améliorations à l'enfant qui souffre, par exemple, de troubles de personnalité sérieuse.

M. l'abbé Champagne a donné également l'exemple de l'élève qui manquait de confiance en lui, ce qui pouvait lui nuire considérablement quant au choix de son orientation future. "C'est là, d'ajouter le paneliste, qu'entre en jeu le psychologue".

Les quatre membres du panel se sont ensuite prêtés aux questions des membres du club Richelieu. Le conférencier a été présenté par M. Antonin Côté et Mme Pierre Wibaut s'est admirablement bien tirée de sa tâche en remerciant les membres du panel pour le magnifique exposé qu'ils ont fait.

Au cours d'une journée d'étude

Plusieurs personnes veulent définir "la contestation"

SOREL (L.B.) — La contestation, tel est le thème de la journée d'étude qu'organise aujourd'hui, à l'école d'infirmières Madeleine-T. Cournoyer, la filiale de Sorel, Tracy et Saint-Joseph de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Le programme de cette journée d'étude, qui sera présidée par M. Henri Olivier, débutera à quatre heures cet après-midi.

Le conférencier invité sera M. Marcel Rioux, professeur de sociologie à l'Université de Montréal. Il parlera du phénomène de la contestation. La causerie de M. Rioux, sera suivie des séances des quatre commissions d'étude. La commission sur "la contestation dans l'église" sera dirigée par l'abbé François Ménard, aumônier à l'hôtel-Dieu-de-Sorel. "La contestation des autorités civiles", par M. Laurier Ménard, ancien maire de la

ville de Tracy. "La contestation des jeunes à l'école", par M. Raynald Bergeron, président de l'Association des étudiants du CEGEP Sorel-Tracy. "La contestation dans le milieu de travail", par M. Maurice Langevin, conseiller technique de la Fédération des travailleurs de la métallurgie (CSN).

Parmi les principaux invités qui participeront à cette journée d'étude, mentionnons, M. Jean-Paul Gignac, président de Dosco et Sidbec, le docteur Dominique Bédard, directeur des services psychiatriques au ministère de la Santé et le docteur Pierre Martel, surintendant de l'hôpital Saint-Charles de Joliette.

On s'attend à ce que 300 personnes participent à cette journée d'études sur la contestation, dont une centaine d'étudiants du CEGEP Sorel-Tracy et des différentes écoles secondaires de la région C. arignan.

Importante discussion sur:

L'avenir des étudiants à la sortie du secondaire V

SOREL (L.B.) — Une soirée d'information sur l'avenir des étudiants à leur sortie du Secondaire V aura lieu lundi soir à 8 heures, à la salle de l'Institut de Technologie de Sorel-Tracy. Elle est organisée par l'Association parents-maîtres-étudiants du Secondaire V de la régionale Carignan, dont le président est M. Noël Jetté.

Deux exposés seront faits sur ce sujet par l'abbé Guy Daude- lin, directeur pédagogique du CEGEP de St-Hyacinthe et M. Paul Isabelle, directeur de l'Institut de Technologie.

MM. Daudelin et Isabelle, de même que M. Roland Gaudreau, directeur du cours général au CEGEP de Sorel, répondront aux questions que se posent les étudiants et les parents, à savoir s'ils pourront poursuivre leurs études au CEGEP Sorel-Tracy et quelles sont les conditions d'admission au CEGEP.

Les organisateurs de cette soirée d'information comptent sur la présence de tous les parents, des étudiants du secondaire V.



Le dîner des autorités

LORS DU DINER DIT "des autorités", organisé chaque année par le Club Richelieu-Sorel et groupant les maires des villes de Sorel, Tracy et Saint-Joseph de Sorel, les curés des différentes paroisses de la région, les présidents des commissions scolaires de même que les juges.

De gauche à droite, Mgr Jean-Charles Leclaire, P.A., vicaire forain et curé de la paroisse Saint-Pierre-de-Sorel, M. Léopold Boudry, maire de la ville de Sorel, M. Claude Duchesneau, président du Club Richelieu-Sorel et le juge Elie Saisvas, de la Cour d'Appel du Québec.

Le premier fonds de placement sur hypothèques au Canada à l'intention des particuliers.

Le FONDS 'M' du Trust Royal

(rendement prévu: jusqu'à 8 1/2 pour cent)

Remplissez ce coupon. C'est votre premier pas vers la participation à ce nouveau mode de placement exceptionnel...pour moins de \$10 l'unité!

FONDS "M" DU TRUST ROYAL
154, rue Radisson - 378-4545

Veuillez me faire parvenir un prospectus ayant trait au nouveau Fonds "M" du Trust Royal. Bien entendu, cette demande ne m'engage en rien.

NOM _____

ADRESSE _____

APP. _____

VILLE _____ PROV. _____

Cette annonce ne doit pas être interprétée, dans aucune province du Canada, comme étant une offre publique, à moins qu'un prospectus expliquant l'offre n'ait été déposé aux fins d'enregistrement devant une commission des valeurs mobilières ou tout autre service autorisé de la province en question. L'offre doit se faire par l'intermédiaire du prospectus seulement et l'on peut se procurer des exemplaires dudit prospectus à la Compagnie Trust Royal.

QU'EST-CE QUE LE FONDS "M" DU TRUST ROYAL?

Le Fonds "M" du Trust Royal est un fonds de placement dont l'actif garantissant votre placement est fondé sur des hypothèques plutôt que sur des actions, des obligations ou d'autres titres. En fait, le Fonds "M" est un nouveau genre de placement très intéressant. Il est constitué de prêts hypothécaires faits par le Trust Royal à travers tout le Canada; et seul le Trust Royal peut vous fournir cette occasion de placement. Le prix initial de chaque unité sera de \$9.83 et nous prévoyons un rendement sur capital d'environ 8 1/2 pour cent. Par la suite, les unités seront ré-évaluées chaque mois afin de refléter le taux d'hypothèques préférentiel courant. On calcule l'intérêt chaque mois; il peut vous être versé à chaque trimestre ou on peut le ré-investir selon votre choix.

Les participants qui souscrivent au Fonds "M" du Trust Royal durant la première quinzaine de n'importe quel mois recevront l'intérêt pour le mois complet. Il est à noter que les participants ne paient pas de commission de vente ni de frais d'acquisition. Le nombre de participants au Fonds "M" du Trust Royal est illimité, tout comme le montant qu'un individu peut investir. La Compagnie Trust Royal assure le lancement du Fonds "M" par un placement initial de \$1,000,000 et les remboursements de capital sur hypothèques seront automatiquement ré-investis.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU FONDS "M" DU TRUST ROYAL?

1. Il vous offre un rendement très élevé sur votre capital.
2. Votre placement jouit d'une sécurité remarquable car les prêts sur premières hypothèques du Trust Royal sont nombreux et variés.
3. La politique du Trust Royal est très souple. Vous pouvez placer le montant d'argent que vous voulez, quand vous voulez. De plus, vous pouvez encaisser votre placement lorsque vous le désirez. Il n'y a rien de compliqué.
4. Vos unités du Fonds "M" peuvent vous servir de nantissement lorsque vous empruntez du Trust Royal.
5. Votre portefeuille de Fonds "M" peut aussi être enregistré comme plan d'épargne-retraite autorisé: donc vous ne payez pas d'impôt sur les unités achetées.

LE RÔLE DU TRUST ROYAL DANS LE DOMAINE DES PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES AU CANADA.

Le Trust Royal, la plus importante société fiduciaire au Canada, depuis longtemps déjà, est à l'avant-garde dans les domaines des prêts sur hypothèques, de la gestion et du placement; le Trust Royal administre plus de \$8.9 milliards. Ces actifs comprennent des prêts sur hypothèques dépassant \$800 millions, y compris \$170 millions en fonds classifiés pour les régimes de retraite — les plus importants du genre au Canada et les deuxièmes en importance au monde.

Au cours des cinq dernières années, le Trust Royal a joué un rôle de premier plan dans le domaine des prêts sur hypothèques au Canada, prêtant en moyenne \$130,000,000 chaque année. Ce montant comprend les prêts pour les maisons privées, les duplexes, les maisons de rapport, les édifices commerciaux et industriels, les centres commerciaux, ainsi que les édifices religieux, récréatifs et sociaux. Le Trust Royal est une des plus importantes sociétés immobilières au pays. Ses activités s'étendent d'un océan à l'autre.

POSTEZ CE COUPON DÈS AUJOURD'HUI

Vous pouvez faire un placement à rendement élevé et vous pouvez profiter de la souplesse et des possibilités d'épargne-retraite du Fonds "M" du Trust Royal. Remplissez ce coupon et postez-le dès aujourd'hui. Ou mieux encore, passez au bureau du Trust Royal le plus près et rendez-vous compte des avantages exceptionnels du Fonds "M".

Trust Royal
TOUS LES SERVICES FIDUCIAIRES DESTINÉS AUX PARTICULIERS ET AUX COLLECTIVITÉS.